

Affaires indiennes et du Nord Canada

1985 - 1986 Rapport annuel

Canada

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bill McKnight, c.p., député,
ministre des Affaires
et du Nord canadien,
Ottawa, 1986.

QS-6031-000-BB-A1 No de catalogue : R1 - 1986

ISBN-0-662-54861-2 (c) Ministre des Approvisionnements et Services Canada

Je suis particulièrement heureux de présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière 1985 - 1986.

Ce fut une année historique, tant pour le Ministère que pour les Indiens et les Inuit du Canada, et également pour les habitants du Nord. Ce fut une année marquée par des transformations. En effet, le Parlement a apporté à la Loi sur les Indiens des modifications fondamentales dans le but de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes et de permettre aux bandes d'exercer un contrôle sur leurs effectifs. Une loi importante permettant à la bande indienne des Sehelts de la Colombie-Britannique de s'engager sur la voie de l'autonomie gouvernementale a été adoptée par le Parlement. En outre, des mesures ont été prises en vue d'élaborer des politiques d'ordre économique et constitutionnel pour le Nord, conçues pour trouver des solutions propres aux préoccupations soulevées dans le Nord. Par ailleurs, des responsabilités ont été transférées aux deux gouvernements territoriaux et le fonctionnement administratif a été rationalisé. Enfin, mentionnons la réalisation de progrès vers le règlement des revendications foncières et un renouveau dans l'essor économique des collectivités indiennes et inuit, ainsi que dans les Territoires.

Je suis convaincu que pendant l'année 1985 - 1986, les politiques et les programmes du Ministère ont permis d'améliorer la situation des Indiens et des Inuit, ainsi que des habitants du Nord, au sein de la société canadienne. Mon prédécesseur, l'honorable David Crombie, était résolu à éliminer le plus grand nombre possible d'obstacles à l'épanouissement des gouvernements autochtones et du Nord, et je suis honoré de suivre ses traces, dans la direction qu'il a montrée.

Bill McKnight

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DU MINISTÈRE

Un changement d'orientation

Organisation

FAITS SAILLANTS

Projet de loi C-31

Conférence des premiers ministres

Autonomie gouvernementale

Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sehelte

Commission des Indiens de l'Ontario

Revendications globales

Développement économique des Indiens

Revendication foncière des Indiens du Yukon

Bandes de Grassy Narrows et d'Islington

Commission des Cris et des Naskapis

Vente d'une mine au Yukon

Visites dans les régions circumpolaires

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Revendications globales
Revendication foncière des Indiens du Yukon
Fédération Tungavik du Nunavut
Revendication des Dénés et des Métis
Association des Inuit du Labrador
Conseil attikamek-montagnais

Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss

Direction générale des opérations
Direction générale des revendications particulières
Direction générale de la protection de l'environnement des Indiens

Secteur du développement économique

Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes
Ressources et organismes
Direction des ressources minérales des Indiens (Ouest)
Direction des ressources minérales des Indiens (Est)

Secteur des services aux Indiens

Éducation
Développement social
Logement
Soutien des bandes

Programmes d'immobilisations

Perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit

Modes optionnels de financement

PROGRAMMES DES AFFAIRES DU NORD

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement

Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord

Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Exploration

Récents découvertes

Mise en valeur et production

Retombées pour l'industrie et l'emploi

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et Services professionnels

Direction générale des méthodes de gestion

Direction générale des services de gestion

Direction générale des services techniques et des marchés

Direction générale des finances

Direction générale de la vérification interne

Personnel

Communications

Services à la haute direction

BUREAUX REGIONAUX

Région de l'Atlantique

Région du Québec

Région de l'Ontario

Région du Manitoba

Région de la Saskatchewan

Région de l'Alberta

Région de la Colombie-Britannique

Région du Yukon

Région des Territoires du Nord-Ouest

ANNEXE I

État financier récapitulatif

ANNEXE II

Publications du Ministère

1985 - 1986 Un changement d'orientation

PROFIL DU MINISTERE

Un changement d'orientation

En 1966, en vertu d'une loi créant un nouveau ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Ministre a été investi de la responsabilité des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon, des Territoires du Nord-ouest et de leurs ressources.

Au cours des années qui ont suivi, le développement économique et social du Nord et des peuples indiens et inuit du Canada a progressé à grands pas, les gouvernements territoriaux assumant un vaste éventail de responsabilités de type provincial et les Autochtones affirmant une voix plus prépondérante dans l'administration et le contrôle de leurs affaires.

En 1985 - 1986, des mesures législatives adoptées par le Parlement et une restructuration interne importante ont engendré un changement d'orientation des activités du Ministère. Il a été établi quatre thèmes prioritaires, essentiels au bien-être des collectivités et des particuliers autochtones :

* Autonomie gouvernementale * Développement économique * Qualité de la vie pour les collectivités * Protection des relations particulières entre le gouvernement fédéral et les indiens

En conformité avec ces thèmes clés, des objectifs généraux ont été établis, à savoir :

* Transférer les pouvoirs de prise de décisions aux collectivités indiennes en prenant des mesures positives vis-à-vis de l'autonomie gouvernementale; * Supprimer les barrières qui font obstacle à l'emploi et à l'investissement, pour rendre possible une croissance de l'économie; * Mettre en place de meilleurs services de logement et d'éducation, ainsi que des services sociaux, adaptés aux besoins des collectivités locales; et enfin, * Assurer une gestion plus efficiente et professionnelle des terres et des deniers des Indiens.

Pour répondre à ces questions prioritaires avec promptitude et efficacité, le Ministère a entrepris une restructuration de ses services, voulant se faire davantage l'instrument et le défenseur de l'esprit d'initiative des Autochtones, et moins un organisme qui contrôle et règle les questions concernant les Indiens.

Le Ministère a administré, en totalité ou en partie, l'appli-

cation des lois suivantes : * Loi sur l'arpentage des terres du Canada * Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta * Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien * Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees * Loi sur les concessions de terres publiques * Loi de la conservation du lac Seul * Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois * Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes * Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes * Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec * Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba * Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer * Loi sur les eaux intérieures du Nord * Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon * Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon * Loi sur les forces hydrauliques du Canada * Loi des îles St-Régis * Loi sur les Indiens * Loi sur les Indiens (Établissements des soldats) * Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien * Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix * Loi sur le parc national de Terre-Neuve * Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson * Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes * Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques * Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois * Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique * Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique * Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga * Loi sur la réserve indienne de St. Peters * Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique * Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta

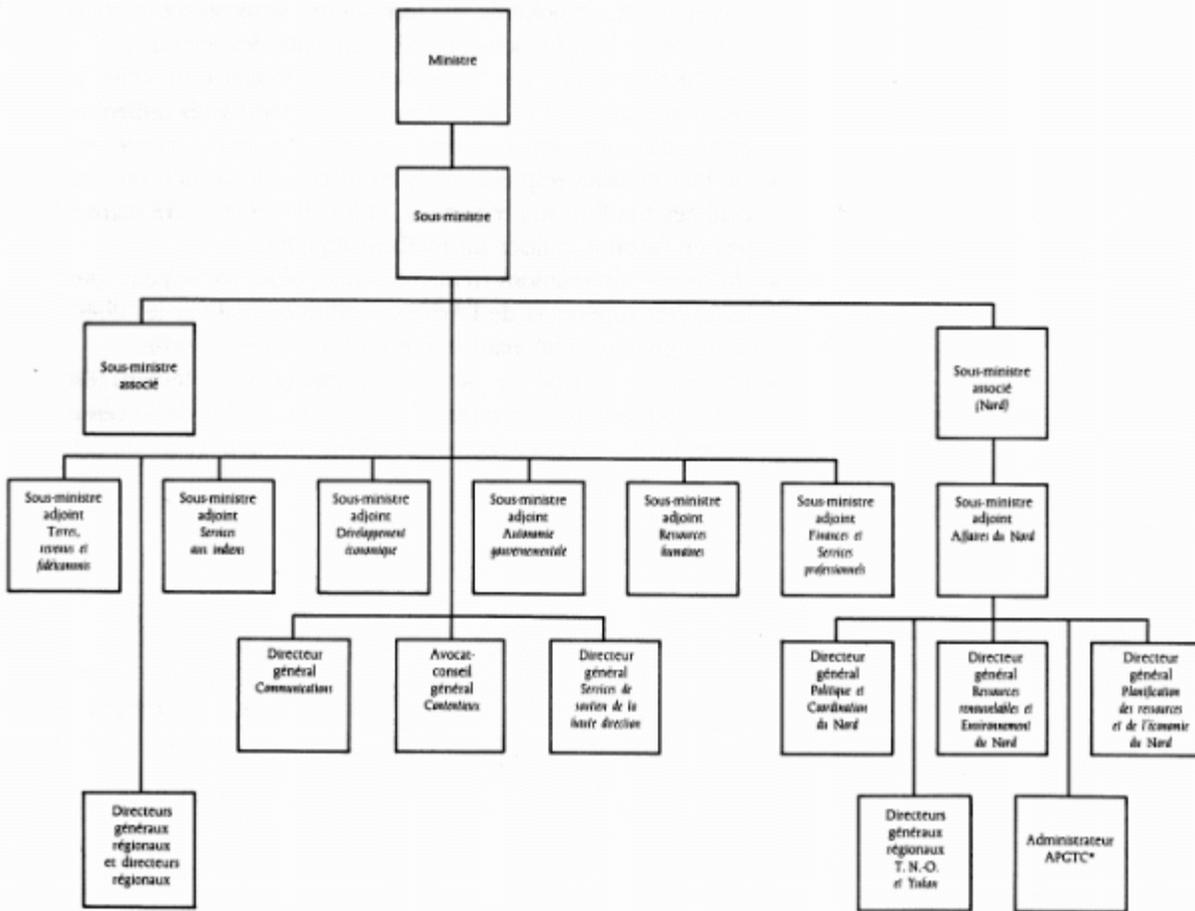
* Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan * Loi sur les ressources naturelles du Manitoba * Loi sur la semaine de la conservation de la faune * Loi sur les terres des indiens (règlement des différends) * Loi sur les terres territoriales * Loi sur les territoires du Nord-Ouest * Loi sur les titres de biens-fonds * Loi sur le transfert des ressources naturelles (Terres des écoles) modifications * Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété * Loi sur le Yukon * Loi sur la zone de chemins de fer * Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de La Paix

Créée en 1981, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est un organisme distinct qui relève à la fois du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Chargée de réglementer l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel que recèlent les terres pionnières du Canada, l'APGTC a assuré l'application des deux lois suivantes : * Loi sur le pétrole et le gaz du Canada * Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz

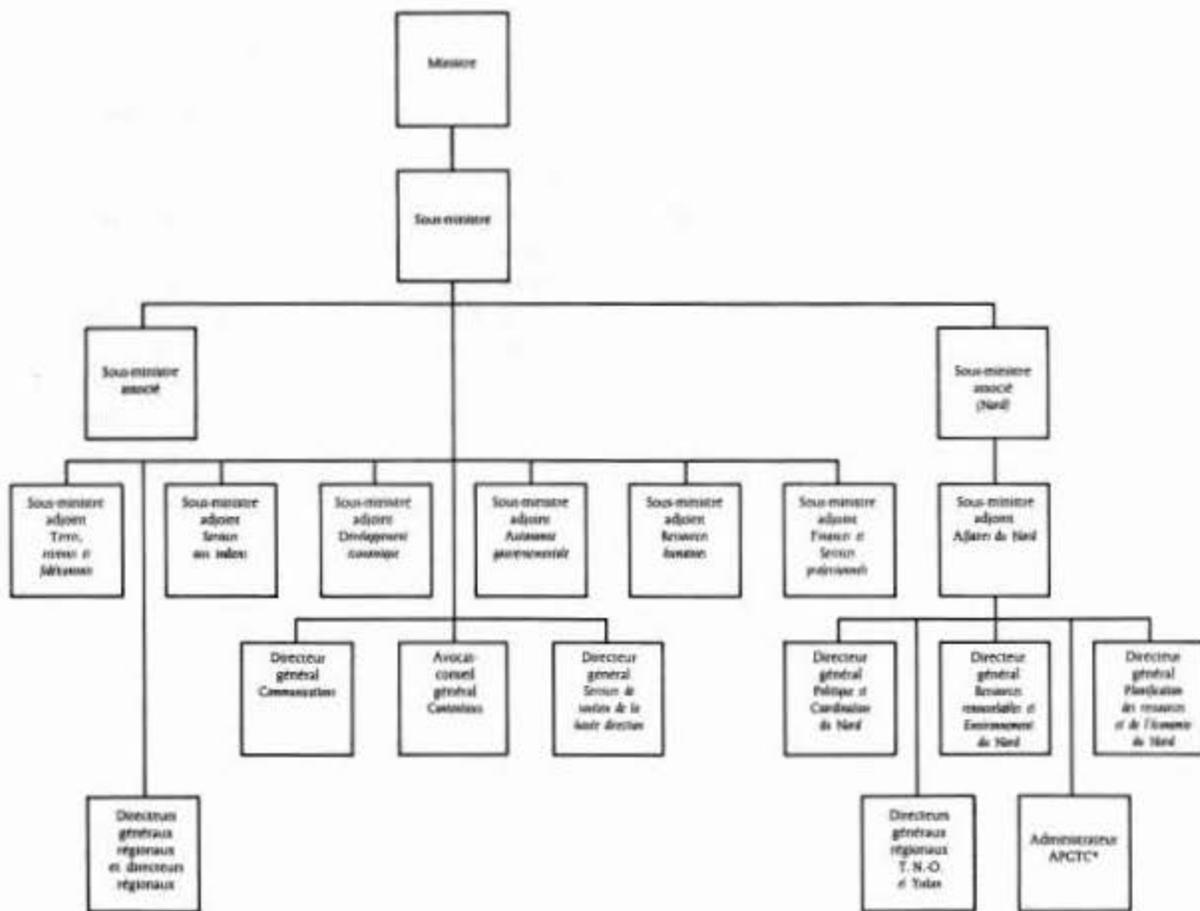
Organisation

La décision politique ayant été prise d'accélérer le transfert de la prise de décisions aux Autochtones, le Ministère a entrepris une restructuration importante de ses services comme moteur des changements à venir. Pour réaliser les principaux thèmes nouvellement définis : * Le renouvellement systématique de l'équipe de gestion a commencé par la nomination d'un nouveau sous-ministre en janvier 1985, lequel a continué d'occuper ses fonctions pendant l'année financière 1985 - 1986; * On a élevé, de sous-ministre adjoint à sous-ministre associé, le poste du premier haut fonctionnaire du Programme des affaires du Nord et procédé à une nouvelle affectation; * On s'est engagé à réorienter les ressources du Programme des affaires du Nord afin de renforcer les activités du Ministère dans le Nord; * En fonction des priorités nouvellement définies, on a réorga-

Organigramme du Ministère



* L'APGTC relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.



* L'APGTC relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

nisé le Programme des affaires indiennes en quatre grands secteurs dont chacun est dirigé par un sous-ministre adjoint; * On a surtout mis l'accent sur l'amélioration de la gestion et du contrôle; * Des changements ont eu lieu au niveau régional, de telle sorte que les directeurs généraux régionaux relèvent maintenant du sous-ministre; du point de vue fonctionnel, ils reçoivent toujours une orientation des sous-ministres adjoints des secteurs; * La structure des Bureaux régionaux a été modelée sur celle de l'Administration centrale, et lorsque les collectivités indiennes étaient d'accord, certaines responsabilités leur ont été transférées; * De plus grandes responsabilités en matière de gestion ont été confiées aux Bureaux régionaux, et les effectifs ont été regroupés de façon à réaliser un meilleur équilibre; * Un régime de réunions fréquentes auxquelles participent tous les cadres supérieurs de l'Administration centrale et les directeurs généraux régionaux a été mis en place; et enfin, * Les bureaux chargés des Ressources minérales des Indiens (Est et Ouest) ont été transférés du Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss au Secteur du développement économique.

1985 - 1986 Un changement d'orientation

FAITS SAILLANTS

Faits saillants

Projet de loi C-31

Le 28 juin 1985, le projet de loi C-31 visant à modifier la Loi sur les Indiens a reçu la sanction royale. Ces modifications eurent pour résultat de mettre fin à la discrimination dont faisaient l'objet les femmes indiennes, de rétablir dans leurs droits les Indiens qui avaient injustement perdu leur statut, et d'accroître considérablement la compétence des administrations locales, principalement en conférant aux bandes le droit d'exercer le contrôle de leur effectif.

Les activités que le Ministère a entreprises par la suite étaient dirigées dans une grande mesure sur la mise en oeuvre des dispositions du projet de loi C-31. Le Ministère a prêté son assistance financière aux associations autochtones pour susciter et promouvoir la prise de conscience qu'impliquent : ces changements et pour aider les personnes pouvant se prévaloir des nouvelles dispositions.

Au 31 mars 1986, plus de 50 000 particuliers avaient présenté des demandes en vue de recouvrer leur statut d'Indien et 6 339 avaient leur nom inscrit dans le registre des indiens.

Conférence des premiers ministres

Une Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones a été tenue les 2 et 3 avril 1985, dans l'intention de parvenir à un accord sur la définition à donner aux droits des Autochtones dans la Constitution.

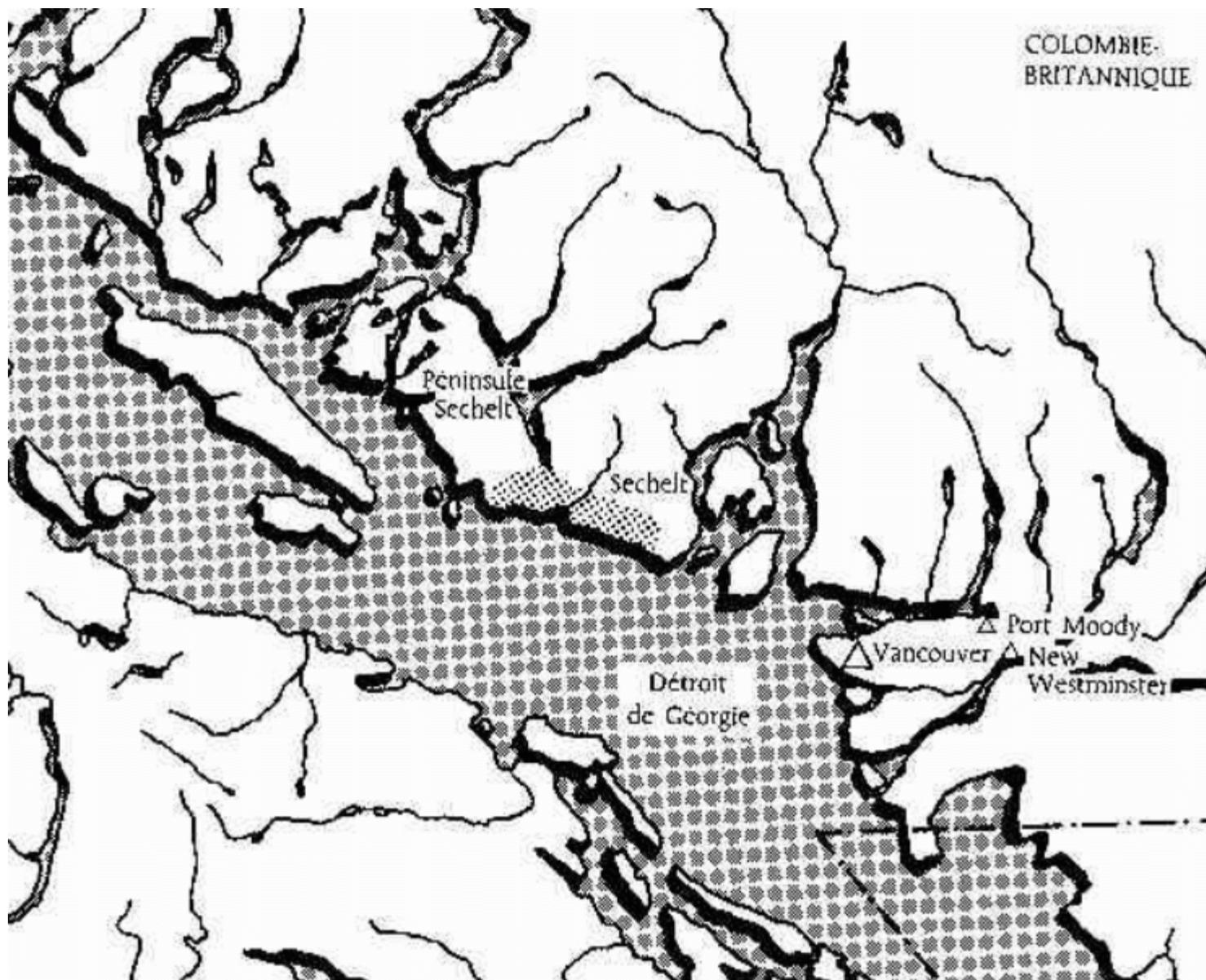
Autonomie gouvernementale

En novembre 1985, le gouvernement a approuvé une ligne de conduite relative à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, mettant en jeu le processus constitutionnel aussi bien que des mécanismes parallèles de négociation avec les collectivités. Un fonds spécial de 5,6 millions de dollars a été approuvé pour des négociations portant sur l'autonomie gouvernementale, au cours de l'année financière 1986 - 1987.

Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sehelte

Le gouvernement a déposé le projet de loi C-93, Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sehelte, destinée à permettre

à la collectivité indienne des Sechelts de la Colombie-Britannique d'exercer l'autonomie gouvernementale.



Emplacement de la collectivité sechelte

dations qui allaient être prises en considération lors de l'élaboration d'une nouvelle politique des revendications globales.

Développement économique des Indiens

Un groupe de travail sur le développement économique des Indiens, établi par le sous-ministre, a présenté son rapport le 16 décembre 1985. Le Programme de développement économique est élaboré de manière à s'adapter aux recommandations du groupe d'étude.

Revendication foncière des Indiens du Yukon À la suite de la signature d'un protocole d'entente entre le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement de ce territoire, les négociations portant sur la revendication foncière des Indiens du Yukon ont repris en janvier 1986. Les négociations avaient été interrompues en décembre 1984.

Bandes de Grassy Narrows et d'Islington

En faisant un versement d'environ 4 654 000 \$ à deux sociétés constituées par la bande de Grassy Narrows, le Ministère a rempli les obligations contractées en vertu des articles 1 et 2 d'une entente conclue par la bande et le Canada en juin 1984. Une somme de 3 067 000 \$ a été versée à la Keewatchewin Community Development Corporation, et un montant de 1 586 000 \$ à la Minnow-say-win Social Services Development and Planning Corporation.

En novembre 1985, le gouvernement fédéral, l'Ontario, la Reed Inc., la Great Lakes Forest Products Ltd. et les bandes d'Islington et de Grassy Narrows se sont mis d'accord sur les modalités de règlement des revendications que ces bandes avaient présentées à la suite de la pollution au mercure des rivières Wabigoon et English. En vertu de cette entente, les deux bandes devaient recevoir une indemnité de 16 667 000 \$, dont une contribution de 2 750 000 \$ de la part du gouvernement fédéral. Deux millions de dollars en provenance du montant total de l'indemnité devaient servir à établir un fonds d'aide aux personnes souffrant d'incapacité due à la pollution au mercure.

Commission des Cris et des Naskapis

Aux termes de la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, la Commission des Cris et des Naskapis a été mise sur pied en

décembre 1985; elle a pour mission d'aider les particuliers et les administrations locales de neuf collectivités criées et naskapiées à régler les conflits qui les opposent.

Vente d'une mine au Yukon

Grâce à l'aide des gouvernements fédéral et territorial, la mine de Faro au Yukon, qui appartenait à la Dome Petroleum Ltd., a été vendue en novembre 1985 à la Curragh Resources. Les nouveaux propriétaires ont l'intention de reprendre les activités d'exploitation en juin 1986.

Visites dans les régions circumpolaires

Au cours de l'année, le Ministre a beaucoup voyagé pour la cause des affaires circumpolaires; il a visité à cet effet le Groenland, l'Islande et le Danemark.

1985 - 1986 Un changement d'orientation

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss

Secteur du développement économique

Secteur des services aux Indiens

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Le Secteur de l'autonomie gouvernementale a entrepris un certain nombre d'activités qui avaient pour but d'établir officiellement entre le gouvernement fédéral et les Indiens et Inuit une nouvelle relation fondée sur une intensification du droit de regard et de l'autonomie de leurs collectivités.

Il s'est penché notamment sur l'évolution constitutionnelle des droits ancestraux, sur les politiques et les négociations relatives aux revendications globales et sur l'établissement de gouvernements autochtones autonomes par l'adoption de nouvelles lois, la modification de lois existantes ou la conclusion d'ententes officielles. On a entrepris des recherches, des consultations et des négociations qui avaient pour but d'officialiser les mécanismes établis en matière d'autonomie gouvernementale et de règlement des revendications globales.

Au cours de l'année, d'importantes initiatives ont été prises vers l'atteinte des objectifs de ce secteur :

* On a participé à la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones, qui a eu lieu les 2 et 3 avril 1985. Les participants à cette conférence cherchaient à s'entendre sur une définition des droits ancestraux dans la Constitution. * Le 5 février 1986, le projet de loi C-93, Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sehelte, a été déposé à la Chambre des communes. En vertu de cette loi, les Sehelts de la Colombie-Britannique peuvent accéder à l'autonomie gouvernementale. * La Commission des Cris et des Naskapis a été créée en décembre 1985 aux termes de la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec. Cette commission de trois membres choisis par les bandes est chargée d'aider les particuliers et les administrations locales de neuf collectivités cries et naskapiques à régler les conflits qui les opposent.

Revendications globales

Présidé par M. Murray Coolican, un groupe d'étude indépendant a été chargé d'examiner la politique des revendications globales. Après avoir consulté des groupes requérants et d'autres parties intéressées, ce groupe d'étude a proposé au Ministre des modifications de grande portée.

À la fin de l'année financière, le Ministère procédait à l'examen de ces recommandations.

Revendication foncière des Indiens du Yukon

Ayant été suspendues depuis décembre 1984, les négociations relatives à la revendication foncière des Indiens du Yukon ont repris en janvier 1986, à la suite de la signature d'un protocole d'entente par le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement territorial du Yukon. Grâce à ce protocole d'entente, les discussions ont pu se poursuivre et les liens nécessaires entre les négociations visant les revendications foncières, le transfert de programmes et l'évolution constitutionnelle dans ce territoire ont pu être précisés.

Fédération Tungavik du Nunavut

La Fédération Tungavik du Nunavut, qui représente les Inuit de l'Arctique du Centre et de l'Est, a paraphé deux ententes auxiliaires ayant trait aux droits d'utilisation des eaux des Inuit et aux retombées qui découleront de l'exploitation des ressources non renouvelables.

Le gouvernement fédéral a presque terminé l'étude d'une entente sur la faune.

Revendication des Dénés et des Métis

En juillet 1985, une entente provisoire sur des éléments clés liés aux terres et aux ressources a été paraphée. Les négociations se sont poursuivies sur les principaux éléments proposés d'un règlement de la revendication foncière des Dénés et des Métis, qui ont trait aux terres, à la faune, aux indemnités et à des questions connexes.

Association des Inuit du Labrador

Les discussions auxquelles participaient l'Association des Inuit du Labrador (AIL), le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec ainsi que certains groupes autochtones ont abouti à l'élaboration d'un projet d'entente auxiliaire sur l'exploitation des ressources et l'environnement. Des pourparlers préalables aux négociations ont également été engagés avec Terre-Neuve, relativement à la revendication globale de l'AIL qui vise les Inuit de cette province.

Conseil attikamek-montagnais

Le Conseil attikamek-montagnais a effectué une étude interne de sa revendication et du processus de négociation en vue de

la reprise de négociations avec le gouvernement fédéral et celui du Québec.

Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss

Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss s'est occupé d'honorer les obligations juridiques du gouvernement relativement à toutes les questions concernant les indiens et les terres mises de côté à leur intention, exception faite de la mise en valeur des ressources naturelles, dont la responsabilité a été attribuée au Secteur du développement économique. Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss s'est également chargé d'évaluer les revendications particulières présentées par les bandes indiennes et de mener les négociations au nom du Ministre en vue de leur règlement.

Parmi les principaux faits saillants et réalisations, mentionnons :

* Le projet de loi C-31, qui a reçu la sanction royale le 28 juin 1985, a permis de modifier la Loi sur les indiens et de la rendre conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. Ces modifications, avec effet rétroactif au 17 avril 1985, reposaient sur trois principes fondamentaux : 1) que les dispositions discriminatoires de la Loi sur les indiens fondées sur le sexe soient supprimées; 2) que le statut d'indien au sens de la Loi sur les Indiens et le droit d'appartenance à une bande soient restitués aux personnes qui les avaient injustement perdus; et 3) que les bandes indiennes aient le droit d'assumer le contrôle de leurs effectifs. * En septembre 1985, un Conseil tripartite formé des ministres fédéral et provincial ainsi que de dirigeants indiens ont ratifié une nouvelle Entente sur les terres indiennes de l'Ontario, d'autres modifications étant approuvées en mars 1986. Le Ministère a convenu de faire adopter une loi qui entérinerait cette entente. En vertu de celle-ci, la province pourrait, pour chaque bande, renoncer aux intérêts qu'elle détient dans des terres indiennes cédées qui n'ont pas été vendues, et transférer les intérêts de 50 p. 100 qu'elle détient relativement aux redevances provenant de l'exploitation des minéraux. * Dans le domaine des revendications particulières, on a mené 32 rondes de négociation visant 82 bandes. En janvier 1986, on a mis au point les derniers détails d'une entente sur le règlement d'une revendication particulière importante concernant la bande White Bear en Saskatchewan.

Direction générale des opérations

Cette Direction générale remplit les obligations juridiques du gouvernement en ce qui concerne les questions touchant les indiens et les terres mises de côté à leur intention. Ces obligations découlent de traités, de la Loi sur les Indiens, de règlements et d'autres mesures législatives.

La Direction des terres a administré et géré environ 2,6 millions d'hectares dans 2 261 réserves. Cette Direction s'est occupée de l'administration d'environ 20 000 successions pour des Indiens décédés, des Indiens mentalement incapables et des mineurs.

La Direction de la liaison et du soutien juridique a effectué des recherches d'ordre juridique liées à des litiges en cours; de plus, elle a géré le budget consacré au programme de financement des causes appelées à faire jurisprudence.

La Direction de l'effectif des bandes et des dispositions statutaires s'est occupée de l'application des dispositions de la Loi sur les Indiens qui portent sur l'effectif des bandes, faisant des recherches sur les droits d'inscription à titre d'Indien et d'appartenance à une bande. Le registraire était chargé de consigner tout mariage, naissance et décès touchant un Indien ainsi que les statistiques connexes.

Cette Direction a également assumé certaines responsabilités liées aux élections, aux appels, aux statuts administratifs, aux paiements faits en vertu de traités et aux autres droits qui en découlent. Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommiss se fonde sur les registres des membres des bandes pour s'acquitter de toutes ses autres responsabilités, telles que les paiements faits en vertu de traités et l'administration des élections, des référendums, des terres et des ressources. La Direction de l'effectif des bandes et des dispositions statutaires gère également les deniers des bandes et les fonds de revenus et de capital provenant d'opérations liées aux terres et aux ressources.

La Direction chargée de la mise en oeuvre du projet de loi C-31 a été créée afin d'appliquer les dispositions modifiées de la Loi sur les Indiens qui ont trait au statut d'Indien et aux droits d'appartenance à une bande, car on s'attendait que jusqu'à 100 000 personnes demandent que leur statut d'Indien soit confirmé.

Du 28 juin 1985 au 31 mars 1986, cette Direction a reçu plus de 27 000 demandes visant, selon les estimations, au-delà

de 50 000 personnes. Au 31 mars 1986, cette Direction avait examiné et confirmé le droit d'inscription à titre d'Indien de 6 339 requérants.

Afin d'accélérer le traitement des demandes, on a augmenté le nombre d'employés affectés à cette tâche et on projetait d'ajouter un poste de relais pour le soir.

La Direction chargée de la mise en oeuvre du projet de loi C-31 a versé à 123 bandes des subventions totalisant 954 512 \$ pour les aider à élaborer des codes d'appartenance. Les responsabilités en matière de contrôle des effectifs ont été transférées à quatre bandes.

On a versé à 18 associations autochtones de toutes les parties du Canada des subventions uniques totalisant 3,5 millions de dollars pour qu'elles sensibilisent les membres aux modifications apportées à la Loi sur les Indiens et qu'elles aident les personnes intéressées à demander le statut d'Indien.

| | |
|---|-----|
| RENDICATIONS RÉGLÉES | 27 |
| A L'ÉTUDE | 133 |
| RENVOI À DES INSTANCES ADMINISTRATIVES* | 61 |
| REJETÉES | 23 |
| EN PHASE DE NÉGOCIATION** | 82 |
| RÈGLEMENTS EN VOIE D'ÊTRE CONCLUS | 3 |
| DEVANT LES TRIBUNAUX | 10 |
| EN SOUFFRANCE*** | 7 |
| TOTAL DES RENDICATIONS SOUMISES AU 31 MARS 1986 | 346 |

État des revendications particulières soumises

[*Se réfère au renvoi de griefs à d'autres programmes du Ministère ou du gouvernement pour éventuellement réparer le tort commis, dans le cas où une revendication ne peut être acceptée pour négociation aux termes de la politique des revendications particulières.] [**Comprend deux requêtes de groupes en matière de revendications foncières relatives aux droits issus des traités en Saskatchewan (27 bandes) et au Manitoba (23 bandes).] [***Renvoie à des retraits volontaires de revendications par le groupe requérant, habituellement en vue de rajuster ses positions ou d'étoffer son argumentation.]

Direction générale des revendications particulières

La Direction générale des revendications particulières a veillé à l'examen et au règlement des revendications particulières. Ces revendications ont trait à l'administration des terres et d'autres biens des indiens et au respect des traités conclus avec ces derniers.

Au cours de l'année, environ 250 revendications particulières étaient rendues à l'une ou l'autre étape du processus d'examen ou de règlement, dont 31 nouvelles revendications présentées en 1985 - 1986 et le reste reporté des années antérieures. On a terminé l'analyse des faits historiques de 30 de ces revendications qu'on a ensuite soumises à l'examen du ministère de la justice. Ce dernier a formulé une opinion sur la recevabilité des revendications dans 35 cas. Treize revendications ont été acceptées aux fins de négociation, tandis que deux ont été renvoyées à des instances administratives. Aucune revendication n'a été rejetée.

Au cours de l'année, 32 rondes de négociation visant 82 bandes ont été menées. Parmi ces négociations, mentionnons les négociations tripartites engagées avec le Canada et le Manitoba ainsi que celles entreprises avec le Canada et la Saskatchewan en vue de régler les revendications relatives aux droits issus de traités de 25 bandes au Manitoba et de 27 bandes en Saskatchewan. Quatre ententes provisoires conclues durant l'année

doivent être ratifiées par les bandes intéressées et approuvées par le gouvernement. On a mis au point les derniers détails d'ententes sur le règlement des revendications de la bande des Sarcis de l'Alberta en juin 1985 et de la bande White Bear de la Saskatchewan en janvier 1986. Deux revendications touchant la bande des Six Nations et les Missisaugas de New Crédit en Ontario ont été réglées en décembre 1985.

Un procès visant une revendication particulière a été suspendu en attendant un règlement possible par la voie des négociations. Dix autres revendications particulières étaient devant les tribunaux.

On a continué à négocier le règlement de cinq revendications qui visent des terres retranchées de réserves en Colombie-Britannique et qui comportent une indemnisation fédérale; les huit autres revendications ayant trait à cette question ont déjà été réglées.

Direction générale de la protection de l'environnement des Indiens

Au cours de l'année, cette Direction générale a versé 45 contributions au montant total de deux millions de dollars, tirées d'un fonds constitué par le gouvernement en février 1984. Ce fonds d'une durée de trois ans doit permettre aux Indiens et aux Inuit de faire face aux projets entraînant ou pouvant entraîner des répercussions d'ordre socio-économique ou environnemental.

La bande de Walpole Island et les Saulteux de Sarnia ont reçu une somme de 42 000 \$ pour évaluer les répercussions du déversement de déchets toxiques dans la rivière Ste-Claire.

Plusieurs bandes et organismes indiens du Québec ont reçu 410 000 \$ pour examiner les répercussions d'ordre environnemental qu'auront l'aménagement d'une ligne hydro-électrique dans la région de la baie James, ainsi que la construction d'un barrage et la création d'un parc national. Cette somme doit également servir à l'élaboration de stratégies et à la tenue de négociations.

L'Alliance des conseils tribaux de la Colombie-Britannique a obtenu 340 000 \$ pour effectuer des recherches, siéger à des comités de direction et à des comités techniques et pour faire des observations lors de l'étude du corridor Fraser-Thompson, relativement à des questions liées aux répercussions d'ordre environnemental du doublement de la voie ferrée du Canadien national.

Secteur du développement économique

Au cours de l'année, le sous-ministre a confié à un groupe de travail sur le développement économique des Indiens le mandat d'évaluer la situation dans ce secteur et de déterminer les moyens susceptibles d'être utilisés par le Ministère pour aider les collectivités indiennes à réaliser leur développement. A cette fin, le groupe de travail a reçu mission de quantifier la base de ressources dont les collectivités disposent pour assurer leur développement dans l'avenir.

On lui a aussi demandé d'examiner les différents programmes ayant une incidence sur le développement économique des indiens. Il devait se pencher sur le régime fiscal afin d'en étudier les aspects qui influent sur les entreprises indiennes et d'y proposer des modifications destinées à stimuler le développement économique de ces entreprises. On avait aussi demandé au groupe de travail de trouver des moyens de créer le dynamisme nécessaire à un développement accru des affaires et de rechercher quels mécanismes au sein du Ministère pourraient aider à accroître le développement économique chez les Indiens.

Le rapport du groupe de travail a été présenté le 16 décembre 1985 et ses recommandations ont commencé immédiatement à être appliquées. Cinq stratégies principales ont été mises en place, avec les objectifs suivants :

* Accroître la participation des entreprises indiennes aux activités générales du monde canadien des affaires et des établissements financiers; * Examiner quelles modifications pourraient être apportées à la Loi sur les Indiens et à la politique fiscale en vue de surmonter les obstacles à la croissance des affaires et au développement économique des bandes intéressées; * Améliorer la participation des établissements financiers et des établissements de développement indiens à la prestation des services nécessaires au développement économique, et accroître le rôle des Indiens dans la gestion et l'exploitation de leurs ressources naturelles; * Améliorer les programmes de formation destinés à accroître les compétences des indiens dans les fonctions d'entrepreneurs ou de gestionnaires ainsi que dans les différents métiers; et * Optimiser les programmes d'aide et les mécanismes de coordination des gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans le cadre de l'administration de ce programme, on a appuyé pendant l'année, au moyen de la Caisse d'expansion économique des Indiens et de la Caisse de prêts aux Esquimaux, 984 projets d'une valeur totale de 38,1 millions de dollars, et on a versé 669 contributions totalisant 13,8 millions. Par le truchement de la Société de crédit agricole, Agriculture Canada a déjà garanti 64 prêts non encore remboursés d'une valeur totale de 3,2 millions. Les autres gouvernements et le secteur privé ont contribué à ces projets pour un montant de 16,4 millions.

Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes

Dans le cadre de ce programme, on a débloqué pour des projets une somme de 23,8 millions de dollars, dont 1,5 million pour le Sommet des entrepreneurs autochtones et l'exposition commerciale, qui ont eu lieu à Toronto en juin 1986.

Les projets appuyés au moyen de ces sommes ont permis l'établissement de 165 plans à long terme de perfectionnement des ressources humaines, la création de 407 emplois à long terme grâce à l'aide fournie à des projets communautaires, le financement de 2 895 stagiaires à plein temps et de 686 à temps partiel suivant des cours de formation spécialisée, et de 950 autres stagiaires bénéficiant d'une formation en cours d'emploi ouvrant sur des postes permanents, ainsi que de 1 473 personnes travaillant à des projets de création d'emplois destinés à améliorer leurs compétences, à fournir de l'expérience dans différents emplois et à permettre la transition d'un emploi à un autre; ces projets ont aussi permis la tenue de stages dans le secteur privé et la création de 128 postes avec aide salariale.

Ressources et organismes

Dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, approuvé en février 1984, qui doit durer trois ans et bénéficie de fonds de 14,5 millions de dollars, des contributions ont été versées pour 78 projets du secteur des ressources, au profit d'un certain nombre de collectivités indiennes.

Dans le nord-ouest de l'Alberta, la bande Dene-Tha a négocié des marchés avec l'Interprovincial Pipeline Limited pour le défrichage de l'emprise du pipeline de Norman Wells. Des programmes d'emploi et de formation des indiens ont été éla-

borés de concert avec les sociétés Syncrude, Dome, Esso, Gulf, Campbell Red Lake Mines, ainsi que d'autres exploitants. Des projets semblables destinés à fournir des possibilités d'emploi ont été établis dans les domaines de l'extraction de l'uranium en Saskatchewan et de l'or dans le nord de l'Ontario.

Une somme de 11 millions de dollars a également été allouée pour deux ans au Programme de développement économique des pêcheurs autochtones, afin de consolider la participation des Autochtones à la pêche sur la côte ouest.

Dans le cadre de la nouvelle Entente fédérale-provinciale sur l'exploitation forestière, prévue pour cinq ans, une somme de sept millions de dollars a été allouée pour des programmes dans ce secteur sur les terres de réserves indiennes de la Colombie-Britannique.

À la suite d'un examen détaillé des activités des Indiens dans le domaine agricole au Manitoba et en Saskatchewan, on a décidé de prolonger l'aide financière fournie au Programme agricole des Indiens du Manitoba et au Programme agricole des indiens de la Saskatchewan. On a poursuivi également l'aide technique et financière apportée à différents projets dans les secteurs de l'exploitation indienne du riz sauvage, du programme d'art et d'artisanat des indiens et du piégeage sans cruauté.

Direction des ressources minérales des Indiens (Ouest)

Cette Direction s'occupe d'environ 1,62 million d'hectares de terres situées en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui sont détenues en fiducie pour 355 bandes vivant dans 1 866 réserves.

Au cours de l'année, la Direction a perçu pour le compte des bandes 321 millions de dollars en redevances. Elle s'est occupée également des droits pétroliers et gaziers sur 76 047 hectares de terres situées dans 10 réserves, qui ont permis de recueillir approximativement cinq millions de dollars en primes; elle a aussi perçu une somme de 3,5 millions de dollars en loyers annuels, en droits de levés sismiques, etc.

On a mené des levés sismiques sur une distance de plus de 1 093 kilomètres et on a achevé 59 puits. La Direction a effectué 15 évaluations géologiques détaillées dans 22 réserves et a approuvé 64 demandes de permis de traitement pour le gaz.

Dans le secteur minier, on a terminé 16 projets relatifs à des gisements, dans 18 réserves.

Les travaux d'exploitation de la mine Sumas Shale sont maintenant suffisamment avancés pour en permettre l'ouverture; celle-ci doit fournir la matière première à l'usine de briques et produits connexes, la Sumas, d'Abbotsford.

Des négociations ont été entreprises avec la TransAlta Utilities en vue de l'implantation d'une mine de charbon pour la production d'énergie thermique et d'une centrale électrique dans la réserve des Pieds-Noirs, en Alberta.

Direction des ressources minérales des Indiens (Est)

Cette Direction, dont le siège a été déplacé de Toronto à Ottawa en juillet 1985, a le mandat de s'occuper des ressources minérales sur 2,75 millions d'hectares de terres indiennes et inuit situées au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Elle a terminé un inventaire géotechnique des ressources possibles en agrégats et en pétrole dans les différentes réserves du Manitoba.

On a poursuivi les négociations avec le Québec au sujet de la question du jalonnement des concessions minières par des non-indiens dans les réserves de la province.

Les quelque 73 résolutions de conseils de bande qui ont été reçues ont suscité 137 projets géoscientifiques dans 70 réserves. Trente d'entre eux, portant sur 90 000 hectares de terres indiennes, ont été mis en oeuvre, et des levés ont été réalisés sur une distance de 2 400 kilomètres afin d'aider les Autochtones à déterminer le potentiel minéral des terres mises de côté pour leur utilisation et leur avantage.

On a déterminé l'emplacement de deux dépôts de tourbe, de trois zones offrant un potentiel pour la production d'or de deux carrières, d'une source d'eau minérale et de deux dépôts de sable et de gravier. Au cours de l'année, une mine de gypse, un réseau de distribution de gaz, une entreprise d'extraction de tourbe et plusieurs exploitations de dépôts d'agrégats ont été mis en oeuvre sur des terres indiennes.

La Direction a perçu des recettes totalisant 200 000 \$ dans le domaine de l'exploitation des ressources minérales. Les travailleurs indiens ont, pour leur part, retiré des salaires de 1 200 000 \$ grâce à 48 emplois à plein temps, 10 emplois saisonniers et 35 emplois à temps partiel.

Trente-neuf membres de bandes ont participé à des colloques sur la prospection, au Québec et au Manitoba, et 22 at-

liers traitant de ce secteur ont été tenus dans des bandes.

La Direction a étendu ses services professionnels et techniques aux Cris, aux Naskapis et aux Inuit, sur leurs terres de catégorie I.

Secteur des services aux Indiens

Le Secteur des services aux Indiens, dans le cadre des principes d'autodéveloppement, d'accès aux possibilités, de prise des responsabilités et de participation commune au sein de la société canadienne, a aidé les Indiens et les Inuit dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement social et communautaire. La prestation de ces services a été assurée dans le cadre des mandats confiés aux programmes de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, de soutien des bandes, d'immobilisations, de développement social et d'éducation. Éducation

Pendant l'année, 18 autres collectivités ont assumé le contrôle de leurs programmes scolaires, portant à 229 le nombre d'écoles administrées par des bandes.

Le nombre d'élèves indiens inscrits au secondaire au cours de l'année se montait à 17 802, soit une augmentation de 412 élèves par rapport à l'année antérieure. Le nombre total d'élèves indiens inscrits dans les écoles, soit 80 623, a augmenté sensiblement par rapport à celui de 1984 - 1985.

Environ 11 000 étudiants indiens de niveau postsecondaire ont bénéficié du paiement de leurs frais de scolarité ainsi que de subsistance et de transport, soit une augmentation de 24 p. 100 par rapport à l'année antérieure. En outre, environ 450 de ces étudiants ont obtenu la qualité d'Indien en vertu du projet de loi C-31.

Au cours de la dernière année scolaire, environ 300 Indiens ont obtenu des diplômes universitaires, et 400 autres, des diplômes ou des certificats de niveau collégial.

Dans le cadre du Programme des centres culturels et éducatifs, 70 centres de ce genre ont dispensé leurs services pendant l'année. Ceux-ci aident à promouvoir chez les indiens la sauvegarde de leur héritage culturel et de leur langue.

Développement social

La prise en charge par les bandes de l'administration du Programme d'assistance sociale s'est poursuivie au cours de 1985 - 1986 : à la fin de l'année, 75 p. 100 des bandes, comptant environ 90 p. 100 de la population des réserves, administraient les services d'aide sociale et de bien-être de leurs collectivités.

Dans le cadre du Programme des enfants hors du foyer, les bandes et les Bureaux de district ont aidé en moyenne chaque mois 1 632 enfants dont les parents étaient dans l'impossibilité d'en prendre soin pour diverses raisons de santé ou d'ordre social.

En vertu du Programme d'assistance-travail et du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, des fonds d'aide sociale de plus de 8,7 millions de dollars ont servi à financer les projets de formation et d'emploi mis en oeuvre par les bandes pour s'attaquer aux problèmes du chômage chronique et de la dépendance.

La négociation avec les bandes indiennes d'ententes relatives à l'aide à l'enfance et à la famille s'est poursuivie en 1985 - 1986. L'entente avec les Pieds-Noirs a été renégociée pour donner lieu à une nouvelle entente cadre. On a négocié des ententes nouvelles et modifiées avec le Conseil tribal régional des Indiens du Petit lac des Esclaves, le Conseil tribal de Yellowhead, le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, les Conseils tribaux du Manitoba et les Services familiaux de la tribu des Saulteux en Ontario.

On a négocié avec 13 bandes de la Nouvelle-Écosse une nouvelle entente visant la création de l'Agence MicMac des services d'aide à l'enfance et à la famille. On a négocié au Québec deux nouvelles ententes avec huit bandes de la région, alors qu'au Nouveau-Brunswick, une nouvelle entente est intervenue avec quatre bandes et que trois contrats ont été signés au Manitoba.

On a procédé en 1985 - 1986 à une évaluation des ententes de formation intervenues avec l'Université du Manitoba. Un nouveau programme de formation des travailleurs des services d'aide à l'enfance assurés par les bandes a été mis au point avec l'Université Dalhousie, alors que des accords politiques ont été signés pour le Manitoba.

Logement

Au cours de l'année, 2 824 unités de logement ont été construites et 3 222 autres ont été remises en état dans des réserves et des villages indiens. Le Programme de logement rural et autochtone

de la Société canadienne d'hypothèques et de logement a aidé à construire 1 185 de ces unités de logement et fourni un montant de 8,88 millions de dollars pour la remise en état des autres.

Soutien des bandes

Cette Direction a assumé la responsabilité de la gestion de la vérification. Des données sur les déficits ou les excédents des différentes bandes ont été compilées et utilisées par le Ministère pour établir des stratégies destinées à améliorer les capacités de gestion financière des collectivités et des organismes indiens.

On a mis de côté des fonds pour la prestation des services qui sont devenus nécessaires par l'augmentation de la population indienne, suite à l'adoption du projet de loi C-31. On prévoyait en effet que la plupart des bandes auraient besoin de fonds supplémentaires, plus ou moins importants, pour fournir des services communautaires aux Indiens nouvellement inscrits et à leurs enfants.

Programmes d'immobilisations

Au cours de l'année, une somme de 310 millions de dollars a été dépensée pour des programmes d'immobilisations, dont 97 millions pour le logement. Un montant de 94 millions a aussi été affecté au financement des dépenses connexes de fonctionnement et d'entretien (à l'exception du logement). Ce programme continue d'assurer des services communautaires de base tels que les installations scolaires, les réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, l'électrification, les routes, la protection contre les incendies et les bâtiments communautaires. On poursuit également l'établissement de systèmes et de méthodes visant à permettre aux bandes de participer davantage à la planification, à la construction, à l'entretien et au fonctionnement des installations matérielles de la réserve.

Perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit

Au cours de l'année, en vertu de l'élément relatif à l'aide pour la prestation de conseils du Programme de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, 11 500 jours de consultation ont été offerts aux personnes, entreprises et collectivités

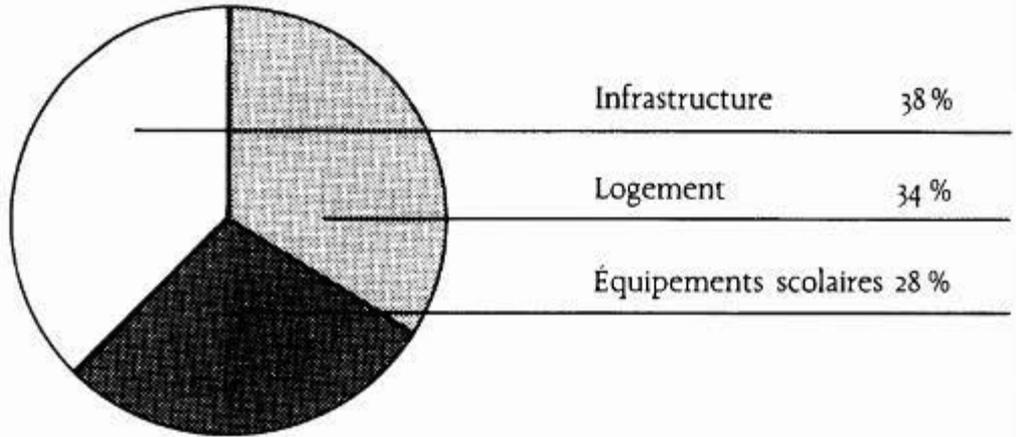
Programme d'immobilisations 1985 - 1986

Affaires indiennes et inuit

229 000 000 \$ (crédit 15)

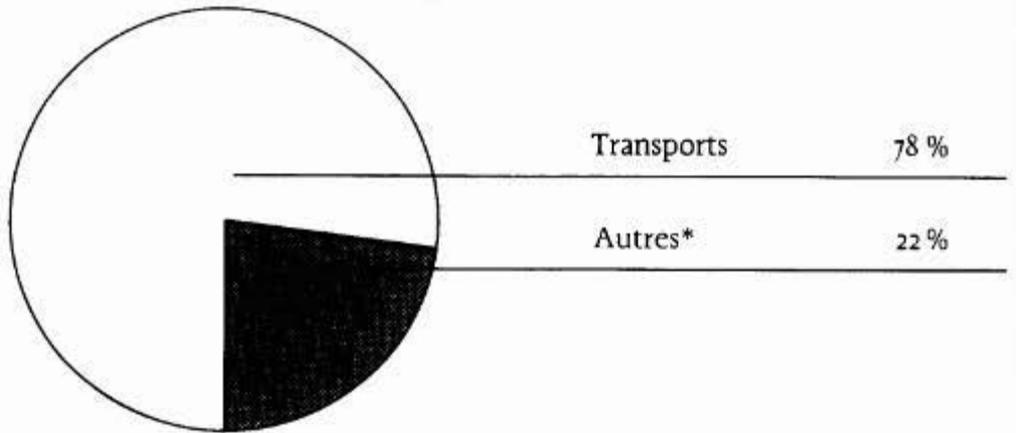
60 000 000 \$ (crédit 10)

289 000 000 \$



Affaires du Nord

19 000 000 \$ (crédit 25)



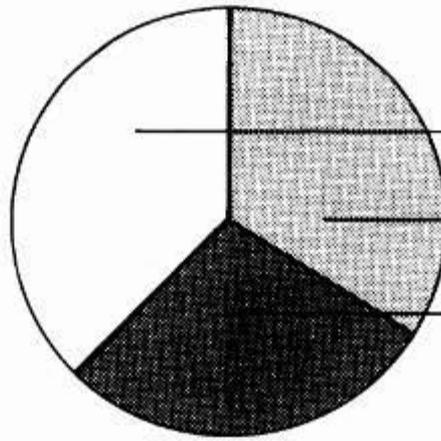
*Cette catégorie comprend les bâtiments, les véhicules, l'équipement, la planification, etc.

Affaires indiennes et inuit

229 000 000 \$ (crédit 15)

60 000 000 \$ (crédit 10)

289 000 000 \$



Infrastructure 38 %

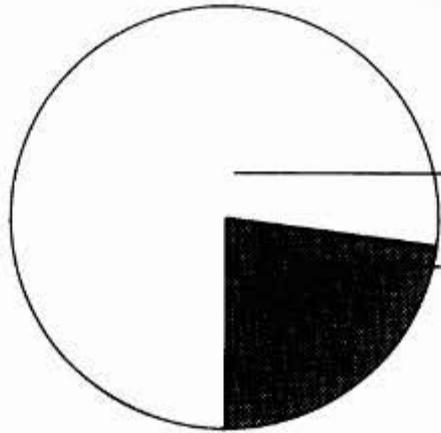
Logement 34 %

Équipements scolaires 28 %

Affaires du Nord

19 000 000 \$ (crédit 25)

*Cette catégorie comprend les bâtiments, les véhicules, l'équipement, la planification, etc.



Transports 78 %

Autres* 22 %

indiennes par des experts - Conseils, grâce au concours du Service administratif canadien outre-mer (SACO).

Le Ministère finance le Programme des Autochtones du Canada mis en oeuvre par le SACO pour qu'il assure les services de conseils et de consultation dispensés par les retraités bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les membres des collectivités autochtones.

Dans le cadre du Programme d'aide aux gestionnaires indiens, 29 conseillers pédagogiques pour les étudiants en commerce et en gestion ont fourni des services de conseils et de consultation aux bandes et aux conseils tribaux.

En vertu de l'élément relatif au soutien des établissements et études en gestion, on a fourni à des établissements postsecondaires et des instituts de formation de gestionnaires indiens une aide financière pour l'élaboration de programmes d'études.

En consultation avec le Programme de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, deux universités ont conçu des programmes destinés à répondre aux besoins précis des dirigeants et gestionnaires indiens dans la poursuite de leurs études en gestion. Dans le cadre d'un accord de contribution intervenu avec l'Université de Western Ontario, on a élaboré huit études de cas en gestion financière, qui serviront à la mise en oeuvre de programmes de perfectionnement des gestionnaires indiens et de programmes universitaires de gestion destinés aux Autochtones. Un autre accord du même genre intervenu avec l'Université Dalhousie concernait l'élaboration d'un cours de trois semaines portant sur les questions de gestion auxquelles doivent faire face les gestionnaires supérieurs indiens.

Modes optionnels de financement

Le Ministère poursuit l'élaboration de l'initiative des modes optionnels de financement en vue d'en faire autoriser la mise en oeuvre par le Conseil du Trésor l'an prochain.

1985 - 1986 Un changement d'orientation

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Programme des affaires du Nord

De concert avec les gouvernements territoriaux et les groupes autochtones, le Programme des affaires du Nord s'est efforcé de promouvoir l'épanouissement social, culturel, politique et économique du Yukon et des Territoires du Nord-ouest. Durant l'année, les politiques et les programmes ont été réexaminés de façon à pouvoir jeter les bases au processus continu de délégation des responsabilités et au transfert des programmes aux gouvernements territoriaux. Un sous-ministre associé a été nommé, et investi de responsabilités plus générales à l'égard des activités du Nord, en vue de favoriser cet essor.

Le travail a été effectué par les quatre directions générales du Programme : Politique et Coordination du Nord, Planification des ressources et de l'économie du Nord, Ressources renouvelables et Environnement du Nord, et Examen de la réglementation applicable au Nord.

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord

La Direction générale a apporté son aide pour l'élaboration continue d'institutions politiques représentatives et responsables dans les territoires et elle a pris un certain nombre d'initiatives dans les domaines des sciences et de la culture nordiques. En outre, la Direction générale fut chargée de coordonner la réglementation du projet du pipeline de Norman Wells.

À la suite de remaniements au sein de la Division des relations avec les territoires, ce service comprend désormais deux sections distinctes assumant des responsabilités particulières pour chacun des deux territoires. Ces changements ont été apportés en fonction des différences bien claires qui existent entre les deux gouvernements, et de la nécessité de fournir des renseignements plus détaillés et plus efficaces sur les questions touchant le Nord.

M. Ken McKinnon, un Yukonnais bien connu, a été nommé Commissaire du Yukon en mars 1986. Il est depuis longtemps résidant du territoire et a déjà siégé au Cabinet du Yukon. Il succède à M. Doug Bell, qui a pris sa retraite après avoir occupé ce poste pendant quatre ans. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Commissaire Parker a renoncé à la présidence du Cabinet en faveur du leader du gouvernement, se trouvant ainsi délogé des

tâches journalières et administratives du gouvernement.

Parmi les autres activités et réalisations importantes de la Direction générale au cours de l'année, citons :

* Dispositions finales permettant l'établissement d'ententes triennales pour le Yukon et les Territoires du Nord-ouest et reposant sur une méthode de financement préétablie, éliminant ainsi la nécessité pour les territoires de négocier chaque année de nouvelles ententes avec le gouvernement fédéral; * Mise sur pied d'un financement pour l'Alliance constitutionnelle des Territoires du Nord-ouest; * Soutien aux groupes autochtones pour réaliser une plus grande autodétermination, en établissant un nouveau programme de contributions pour appuyer les projets culturels des Inuit, axés sur leurs priorités et conçus par eux, et en versant des contributions d'aide aux projets importants mis de l'avant par des Inuit dans les secteurs de la formation en gestion, des programmes pour les jeunes et de l'évolution politique; * Aide au développement social et culturel des Autochtones par des activités telles que la prestation d'un appui pour la tenue de conférences des Aînés et d'ateliers destinés aux interprètes et traducteurs inuit, l'augmentation de l'édition du dictionnaire inuktitut-anglais de Schneider, en y incorporant d'autres dialectes, et la publication d'autres dictionnaires et livres, ainsi que les éditions nationale et régionales de la revue inuktitut; * Élaboration d'un système de gestion de l'art inuit afin d'informatiser la gestion courante des collections et des expositions et la conservation de l'immense collection des archives recueillies sur l'art inuit; * Organisation d'une exposition itinérante sur l'art inuit, qui a parcouru l'Arctique de l'Est; * Établissement d'un financement initial pour le Bureau régional canadien de la Conférence circumpolaire inuit; et * Coordination du Programme canado-soviétique d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique, qui a permis l'échange de scientifiques entre les deux pays.

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

Cette Direction générale a fourni des services d'analyse économique, de coordination, de planification et d'aide aux fins d'ententes économiques, de projets majeurs de mise en valeur,

de coopératives commerciales autochtones, d'infrastructures de transport, de projets de mise en valeur des ressources et d'exploitation minière.

Entre autres réalisations de la Direction générale au cours de l'année, mentionnons :

* Aide en vue de faciliter la vente de la mine de la Cyprus Anvil; * Publication d'un document intitulé Le secteur minier dans le Nord : cadre de discussion, centré sur des questions importantes affectant l'industrie et offrant des suggestions sur la façon de les traiter; * Discussions officielles initiales sur le transfert aux gouvernements territoriaux de la compétence du gouvernement fédéral relativement à la Commission d'énergie du Nord canadien (CÉNC); * Gestion de travaux interministériels étendus de planification et de consultation, et coordination des examens environnementaux qui ont conduit à l'autorisation accordée à la Panarctic Oils Limited au sujet de son projet Bent Horn, dans le cadre duquel on a effectué pour la première fois le transport commercial de pétrole de l'Arctique vers les marchés du sud-est du Canada, au cours de l'été 1985; * Subventions accrues pour l'électricité à l'usage des habitations et des petites entreprises situées en dehors des capitales territoriales; * Finalisation des ententes établissant un contrat d'un montant de 2,6 millions de dollars pour le prolongement de la route du Mackenzie par la société Deh Cho Corporation Ltd. de Fort Simpson; et enfin. * Assistance à l'élaboration de la politique énergétique du Canada pour les régions pionnières, annoncée en octobre 1985.

Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement du Nord

Au cours de l'année, la Direction générale s'est occupée de l'élaboration des politiques, des plans, des règlements et des textes de loi touchant l'environnement et les ressources, ainsi que de l'administration des textes de loi sur la gestion des ressources. Ce travail comportait le traitement de 150 permis d'utilisation d'eau et l'établissement de 59 présentations liées à des décrets du Conseil du Trésor portant sur l'acquisition ou l'aliénation de terres. La Direction générale a aussi effectué des évaluations environnementales, géré le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement du Nord et dirigé d'autres recherches sur l'environ-

nement, administré le Programme d'aménagement des terres du Nord, et enfin, élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes de promotion du piégeage et de l'industrie de la fourrure.

Entre autres réalisations de la Direction générale, citons :

* Préparation, de concert avec le gouvernement des Territoires du Nord-ouest (G.T.N.-O.), d'un calendrier et d'une procédure pour le transfert des programmes de gestion de l'exploitation des forêts et du contrôle des incendies de forêts, du gouvernement fédéral au G.T.N.-O.; * Achèvement de l'établissement d'un système complet d'inventaire forestier; * Finalisation des négociations qui ont abouti à la signature de l'Entente de gestion de la harde des caribous de la Porcupine entre les gouvernements fédéral et territoriaux et différentes associations autochtones du Nord; * Soutien à la planification et aux préparatifs pour la nomination des membres de la Commission d'aménagement des Territoires du Nord-ouest; * Coordination de l'opération de nettoyage des biphényles polychlorés (BPC) à des stations de l'ancien Réseau avancé de préalerte (DEW); * Élaboration d'un projet de loi pour valider les ordonnances des territoires sur les immeubles en copropriété (il a été adopté et proclamé sous le nom de Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété); * Aide aux organismes autochtones, y compris l'Indigenous Survival International, dans l'élaboration de leur campagne en faveur de l'industrie de la fourrure, qui comprenait des levées de fonds et des enquêtes sur l'information du public; et * Mise à la disposition des Autochtones de programmes perfectionnés de piégeage, d'un bout à l'autre du pays.

Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord

La Direction générale a collaboré à l'étude des programmes à caractère réglementaire effectuée par le Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes.

Elle a dressé un inventaire des comités et sous-comités ministériels et interministériels concernés par les règlements du gouvernement fédéral.

Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit coordonne les activités découlant des responsabilités que doit assumer le gouvernement fédéral aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit, qui a permis de régler dans l'Arctique de l'ouest une revendication foncière globale visant environ 4 000 Inuvialuit.

Voici les activités du Secrétariat pendant l'année :

* Élaboration d'un plan de mise en oeuvre avec la Société régionale inuvialuit, impliquant l'établissement des priorités dans l'exécution des tâches; * Mise sur pied d'un mécanisme permettant l'exécution d'un processus conjoint de mise en oeuvre avec les Inuvialuit; * Coordination des estimations de financement requises par les ministères fédéraux et les gouvernements territoriaux pour assumer leurs responsabilités aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit; * Participation avec les Inuvialuit au travail de la Commission d'inscription, en vue d'inscrire les bénéficiaires admissibles de la Région de l'Arctique de l'ouest; et * Nomination de membres au Comité d'étude des répercussions environnementales et au Bureau d'examen des répercussions environnementales.

1985 - 1986 Un changement d'orientation

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

Le 30 octobre 1985, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont annoncé une nouvelle politique en matière d'énergie pour les régions pionnières. Dans un document intitulé L'énergie des régions pionnières canadiennes - Un cadre d'investissement et de création d'emplois, le gouvernement faisait état d'une série de projets concernant la gestion des ressources, les redevances et la propriété canadienne.

La nouvelle politique, prévoyant un nouveau régime fiscal pour l'exploration et l'exploitation des ressources dans le Nord, a fait l'objet du projet de loi C-92, Loi fédérale sur les hydrocarbures, introduite au Parlement le 20 décembre 1985. L'adoption en troisième lecture de cette nouvelle loi était prévue pour l'automne de 1986, et celle-ci devait remplacer la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada de 1982.

Exploration

Au cours de l'année, trois appels d'offres ont été lancés concernant des droits d'exploitation sur sept blocs de réserves de la Couronne, dont l'un est situé dans le Nord. L'appel d'offres s'appliquant au bloc 86 NWT-1 portait sur une superficie de 426 416 hectares située à proximité de Fort Good Hope.

Quarante-six puits d'exploration et de délimitation ont été forés dans le Nord, soit une légère augmentation par rapport à 1984 - 1985. Deux d'entre eux sont situés dans la baie d'Hudson, un secteur où il n'y a eu aucune activité de forage depuis 15 ans. On a achevé le forage de 16 puits dans la vallée du Mackenzie, au sud du delta. Dans la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie, 27 puits ont été creusés, ce qui marque une augmentation importante par rapport au nombre de l'année financière précédente. Dans la région des îles de l'Arctique, on a terminé le forage de deux puits sous-marins au large des côtes, sur des îles de glace. Pour l'ensemble des régions pionnières, on a ainsi procédé à l'établissement de 77 puits au cours de cette période.

Récents découvertes

Au cours de l'exercice financier 1985 - 1986, sept autres découvertes ont été faites dans le Nord, et six au large de la côte Est.

Parmi les découvertes les plus importantes dans le Nord, citons celles qui ont été faites respectivement par les sociétés Dome Petroleum, au puits Adlartok, dans la mer de Beaufort ouest; Esso Resources Canada, au puits Tuk J-29, dans le delta du Mackenzie, au sud de Tuktoyaktuk; et enfin, Panarctic, avec la découverte de pétrole et de gaz à Cape Allison.

L'événement le plus important de l'année a sans doute été l'annonce des résultats d'un programme d'essais, couronné de succès, au premier puits de délimitation foré par le groupe Gulf, à partir du remblai du puits Amauligak I-65, dans la mer de Beaufort. La découverte d'Amauligak laisse présager d'excellentes possibilités de développement commercial, liées toutefois aux cours du pétrole.

Mise en valeur et production

La construction d'une usine de traitement dans le cadre du projet d'expansion de Norman Wells a été achevée au cours de l'année, facilitant ainsi l'acheminement par pipeline d'environ 3 000 m³ (18 900 barils) de pétrole brut par jour vers le sud. La production en 1986 est passée à 4 000 m³ (25 200 barils) par jour et les travaux se poursuivent en vertu du Programme de forage de mise en valeur.

La première cargaison commerciale de pétrole provenant de l'Extrême-Arctique a été transportée vers le sud en août 1985. La Panarctic Oils Limited a procédé à l'envoi de 16 800 m³ (106 000 barils) de pétrole en provenance du puits de démonstration Bent Horn, dans l'île Cameron, en passant par le passage du Nord-ouest, jusqu'à une raffinerie de Montréal.

Retombées pour l'industrie et l'emploi

L'APGTC continue de travailler en étroite collaboration avec l'industrie pétrolière et gazière afin d'accroître les retombées économiques pour les habitants des régions éloignées dans le Nord. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, sur le continent, près de 1 350 personnes ont été employées par l'industrie durant les périodes de pointe au cours de l'année, et toutes ces personnes étaient des Canadiens. Dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort, environ 3 700 personnes, dont 99,5 p. 100 étaient des Canadiens, ont travaillé pour l'industrie durant les périodes de pointe. Des 351 personnes employées dans la région de la baie d'Hudson, 84 p. 100 étaient des Canadiens. Dans les

îles de l'Arctique et au large des côtes de l'Arctique de l'ouest, environ 225 personnes, toutes canadiennes, ont eu un emploi.

Au cours de la période faisant l'objet du rapport, les dépenses en matière d'exploration ont été de l'ordre de 885 millions de dollars, dont 760 millions ont été consacrés à des activités dans le delta du Mackenzie et 125 millions dans la vallée du Mackenzie. Ce montant ne comprend pas les coûts de mise en valeur à Norman Wells.

Des représentants de l'industrie pétrolière et gazière, les gouvernements territoriaux, la Chambre de commerce et d'autres groupes ont convenu de former le Beaufort Industry Group (BIG), dont le siège social se trouve à Inuvik. Avec l'appui des gouvernements territoriaux, ce groupe a organisé une foire commerciale, Big 85, en mai 1985, qui a attiré plus de 100 exposants.

1985 - 1986 Un changement d'orientation

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et Services

Personnel

Communications

Services à la haute direction

Finances et Services professionnels

Les Finances et les Services professionnels ont fourni des services financiers, administratifs, de gestion, techniques et contractuels, de façon à contribuer, pour leur part, à l'efficacité et à l'efficience de l'administration et du fonctionnement des programmes du Ministère. Ce soutien a consisté notamment à établir une politique financière et des systèmes d'exploitation pour la gestion et l'administration financière, à l'intention de l'Administration centrale et des Régions.

Le Secteur a travaillé à l'établissement et à la mise en oeuvre d'une politique opérationnelle dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture, des contrats, des systèmes d'information, de la gestion et de l'administration. Il a assuré en outre l'application de méthodes de gestion efficaces et efficientes dans l'ensemble du Ministère, grâce à des études de gestion globales des activités principales et à la prestation de services consultatifs et informatiques pour le Traitement électronique des données (TED).

Au cours de l'année, le Secteur a pris des initiatives qui ont joué un rôle essentiel dans l'établissement d'un cadre global d'imputabilité au Ministère. Citons en particulier l'établissement d'indicateurs de performance axés tant sur le rendement que sur les effets des programmes du Ministère pour chaque élément de planification des programmes des Affaires indiennes et inuit et des Affaires du Nord.

L'acquisition d'équipement de traitement des données et de traitement de texte Hewlett-Packard a constitué une étape importante dans l'informatisation de l'ensemble du Ministère. L'installation d'ordinateurs à l'Administration centrale et dans les bureaux régionaux doit se faire au cours de la prochaine année financière.

Direction générale des méthodes de gestion

La Direction générale a donné suite aux engagements du Ministère pris dans le cadre de l'entente sur les Projets d'amélioration de la gestion (PAG) conclue avec le Bureau du Contrôleur général. L'élaboration d'indicateurs de performance, d'énoncés des responsabilités en matière de gestion et d'un cadre de planification opérationnelle comptent parmi les projets entrepris pour établir un cadre global d'imputabilité pour le Ministère.

La Direction générale a assuré le soutien analytique nécessaire au groupe de travail sur la réorganisation, afin de permettre une affectation rationnelle des ressources à l'intérieur de la nouvelle structure du Ministère et de donner suite aux intentions du Conseil du Trésor visant à réduire le nombre d'années-personnes à l'échelle du gouvernement.

Direction générale des services de gestion

Les services de Traitement électronique des données (TED) ont entrepris un certain nombre d'activités en vue de convertir, au nouvel équipement Hewlett-Packard, les programmes informatiques des mini-ordinateurs Motorola Phase IV. Cette opération a entraîné la tenue de 250 séances de formation auxquelles ont participé 1 352 utilisateurs.

On a établi un certain nombre de nouveaux services pour soutenir le processus de prise de décisions dans les Régions et à l'Administration centrale.

La Direction des services de soutien a entrepris plusieurs projets, notamment la rationalisation de l'inventaire des formulaires du Ministère et l'amélioration du système de gestion des biens du Ministère. Elle a en outre pris en charge le Centre de l'art indien et a travaillé à la promotion des collections d'oeuvres d'art indiennes.

Direction générale des services techniques et des marchés

La Direction générale est chargée de veiller à la gestion efficace du Programme des grands travaux de construction du Ministère, au fonctionnement et à l'entretien des installations du Ministère, ainsi qu'à l'administration des marchés.

Cette année, le programme des immobilisations comportait environ 2 800 projets, d'une valeur de 308 millions de dollars, dont 289 millions ont servi au Programme des affaires indiennes et inuit et 19 millions au Programme des affaires du Nord. Le programme a en outre affecté 97 millions de dollars au logement, 81 millions aux équipements scolaires, 111 millions aux infrastructures dans les réserves, et 15 millions aux routes du Nord. Parmi les projets entrepris, mentionnons la construction d'une école à Betsiamites, au Québec, s'élevant à 2,8 millions de dollars, un réseau d'égouts de 2,1 millions de dollars pour la bande d'Islington, en Ontario, des projets d'un montant de 26 millions de dollars concernant des écoles à Cross Lake,

à God's Lake et à Bloodvein au Manitoba, des travaux de 1,8 million de dollars pour la réinstallation de la collectivité de Blueberry, en Colombie-Britannique, et enfin 15 millions de dollars pour les travaux de construction des routes Dempster, Carcross-Skagway, du Mackenzie et de Canol nord dans les Territoires.

Les installations construites par le Ministère dans les réserves indiennes et dans le Nord, telles que des écoles, des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, et des routes, représentent une valeur estimative de remplacement de plus de quatre milliards de dollars. En 1985 - 1986, 91 millions de dollars ont servi à assurer avec efficacité le fonctionnement et l'entretien de ces aménagements. Dans le contexte de ces activités, le Répertoire des biens immobiliers du Ministère a été informatisé et le Système de gestion de l'entretien a été élargi à 50 p. 100 des biens du Ministère.

Cette année, il a été conclu 2 600 marchés, évalués à 33 millions de dollars. On a eu recours à des clauses spéciales pour accroître la participation au niveau local dans le cas de 76 projets d'immobilisations, et plus de trois millions de dollars en marchés ont été attribués à des sociétés ou personnes autochtones.

Parmi les autres activités entreprises au cours de l'année, mentionnons l'établissement d'un programme de cinq millions de dollars destiné à des travaux de réfection d'installations, en vue d'en améliorer l'utilisation par les personnes handicapées; l'élaboration d'un système informatisé de gestion des projets pour faciliter la gestion du programme des immobilisations; et enfin, la prestation de cours de formation à plus de 400 membres des bandes et du personnel ministériel, sur les sujets suivants : exploitation et entretien des installations, construction résidentielle, gestion de projets et administration des marchés.

Direction générale des finances

La Direction générale, issue du regroupement de la Direction générale de la gestion financière, de la Direction générale de l'administration financière et des Services financiers de l'Administration centrale, a contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de réduction des années-personnes au Ministère et a introduit un système centralisé de comptes bancaires pour tous les bureaux de district et bureaux régionaux.

Direction générale de la vérification interne

Cette Direction générale a procédé durant l'année à 37 vérifications au Ministère. Elle a en outre vérifié tous les comptes individuels de recettes et d'immobilisations des bandes indiennes, à la demande du Comité des Comptes publics. Les rapports touchant ces vérifications seront achevés au cours de la prochaine année financière.

La Direction générale a coordonné la vérification annuelle des pouvoirs et des attestations du Bureau du Vérificateur général, à savoir l'étude à l'échelle du gouvernement sur les paiements en fin d'année, ainsi que la vérification d'ensemble du Ministère.

Personnel

Une réorganisation majeure du Ministère, le transfert de certains services aux bandes indiennes et les mesures de restriction budgétaire appliquées à l'échelle du gouvernement ont fait porter à environ 900 la liste des employés excédentaires et mis à pied au Ministère à la fin de l'année financière. Un programme énergique de réaménagement de l'effectif et d'accélération de la réorganisation a minimisé les effets de ces mesures sur le personnel.

L'organisation du personnel a été modifiée pour répondre aux nouveaux défis que pose l'établissement d'une Direction des services aux Régions, qui comprend une section de réaménagement de l'effectif, une équipe d'agents du personnel, ainsi qu'un service professionnel d'orientation. Les autres services de la Direction générale ont été regroupés et rationalisés.

Le roulement des employés engagés pour une période indéterminée est passé de 11,9 p. 100 à 13,5 p. 100, étant donné que le nombre total des employés de cette catégorie a été réduit de 777, laissant un total de 4 955 employés au Ministère en date du 31 mars 1986. Outre le personnel engagé pour une période indéterminée, on comptait 199 employés saisonniers et 815 vacataires à la fin de l'année financière. Le nombre de vacataires a presque doublé depuis l'an dernier, en raison des nouvelles stratégies de gestion destinées à réduire les répercussions de la passation des pouvoirs aux Indiens et de la modification de l'organisation.

Les employés autochtones occupaient 21,9 p. 100 des postes du Ministère, tandis que celui-ci poursuivait ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'Action positive dans un contexte de réduction de l'effectif.

Communications

La Direction générale a été très active au cours de l'année en raison de l'intérêt accru porté aux initiatives entreprises dans les domaines de l'autonomie gouvernementale des collectivités indiennes et de l'accroissement des responsabilités des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La diffusion de l'information a été assurée par divers moyens, en particulier, des reportages des médias, des films, des expositions, des événements spéciaux, des publications, des discours et des interventions en personne.

La Direction générale a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet du Ministre et les Programmes du Ministère, de façon à bien informer le grand public, les Autochtones et les habitants du Nord, ainsi que d'autres groupes d'intérêts.

Les activités de la Direction générale au cours de l'année comprennent :

* La publication de plus de 50 communiqués et discours pour le compte du Ministre. Les textes ont été rédigés sur un nouveau papier à en-tête destiné à donner une image visuelle renouvelée aux documents d'affaires publiques; * Le lancement d'un programme important de communication à l'appui de la mise en oeuvre du projet de loi C-31; * L'information proactive entourant le projet de loi C-93, Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sehelte, qui a été soumis au Parlement en février 1986; * L'intégration d'un éventail de services de surveillance des médias pour recueillir des données plus précises sur le contexte environnant le grand public. Les données ont été regroupées dans des rapports d'ensemble destinés aux gestionnaires du Ministère; * Un suivi à plus de 32 000 demandes de renseignements, par l'entremise de la section responsable des demandes de renseignements du public, Ces demandes provenaient en grand nombre d'écoles et d'universités désirant être informées sur les Indiens et la politique qui les concerne, sur les revendications des Autochtones et sur le Nord. Le quart des demandes portaient sur le projet de loi C-31; et * Un examen approfondi des publications du Ministère et la formulation de recommandations qui, compte tenu des restrictions permanentes et de l'utilisation efficace des ressources, devraient contribuer à une réduction des dépenses et à la production de publications reflétant davantage des thèmes clés du Ministère.

Services à la haute direction

La Direction générale des services à la haute direction a été établie à la suite de la restructuration du Ministère à l'automne de 1985. Elle est le centre de liaison entre les Programmes et le cabinet du Ministre pour tout ce qui concerne les mémoires au Cabinet, les relations parlementaires, les exposés d'information, la correspondance et l'évaluation des Programmes.

Direction de la planification

La Direction assure au Ministre, au sous-ministre et au Comité de direction les conseils et les analyses dont le Ministère a besoin pour fonctionner efficacement au Cabinet et au Parlement. La section de la Planification coordonne et contrôle le traitement des mémoires au Cabinet. La section des Relations parlementaires assure l'appui, au Ministre en coordonnant la préparation des réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement, en préparant la documentation pour les débats, et en préparant le Ministre et les hauts fonctionnaires qui doivent comparaître devant le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord canadien.

Direction du secrétariat de la haute direction

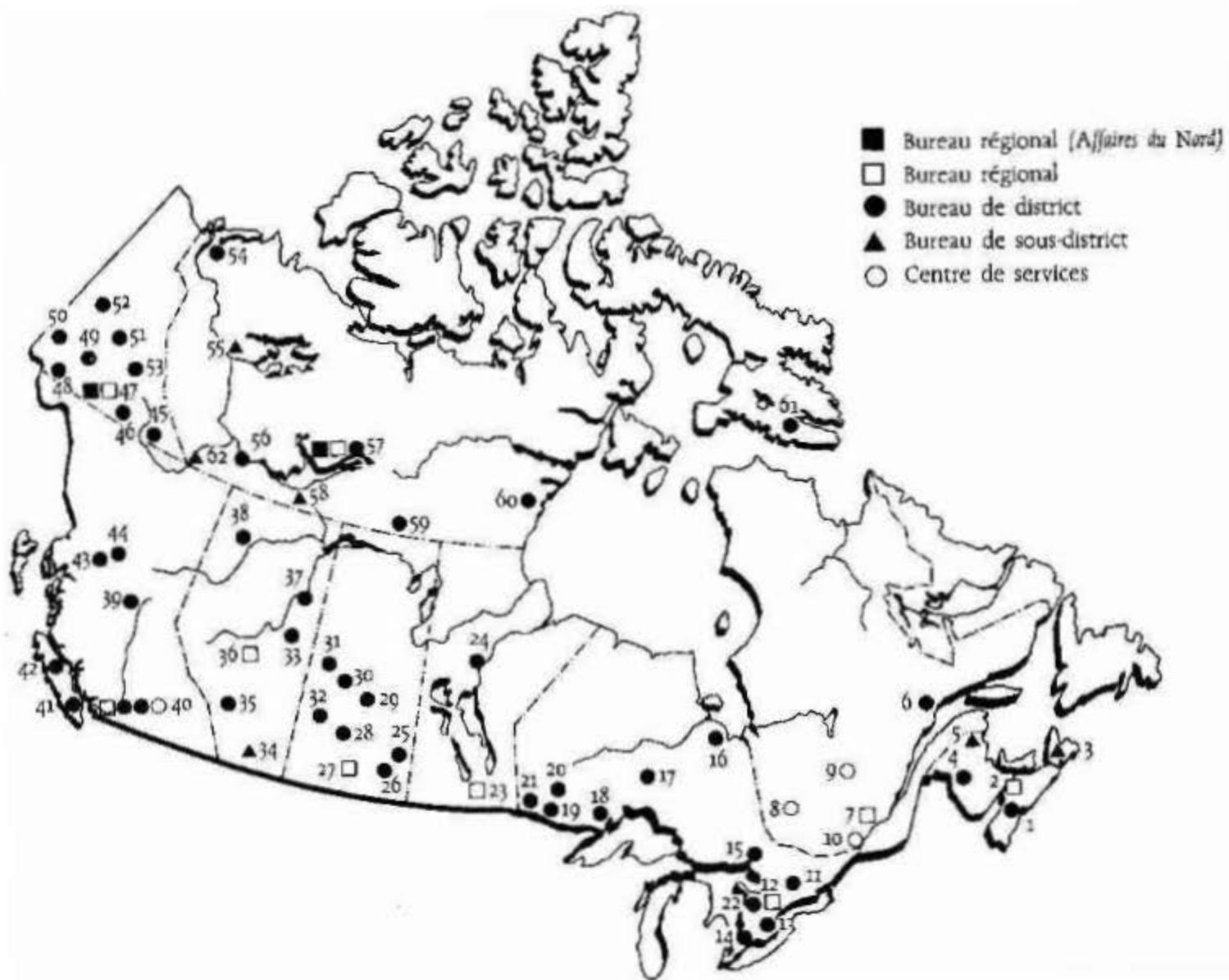
Cette Direction est chargée d'assurer l'à-propos et l'exactitude des réponses à toutes les lettres reçues par le Ministre et le sous-ministre, et de coordonner la préparation des exposés d'information. Au cours de l'année, la Direction a traité environ 8 000 pièces de correspondance et préparé quelques centaines d'exposés d'information. À l'automne de 1985, on a procédé à un examen de l'ensemble des méthodes de secrétariat en vue de rationaliser et d'accélérer le traitement de la correspondance.

Direction de l'évaluation

La Direction assure la gestion et parfois la direction d'évaluations approfondies de programmes ministériels. En 1985 - 1986, elle a procédé à neuf études d'envergure, notamment à des évaluations du programme de logement dans les réserves, des services sociaux communautaires et de la Caisse d'expansion économique des indiens.

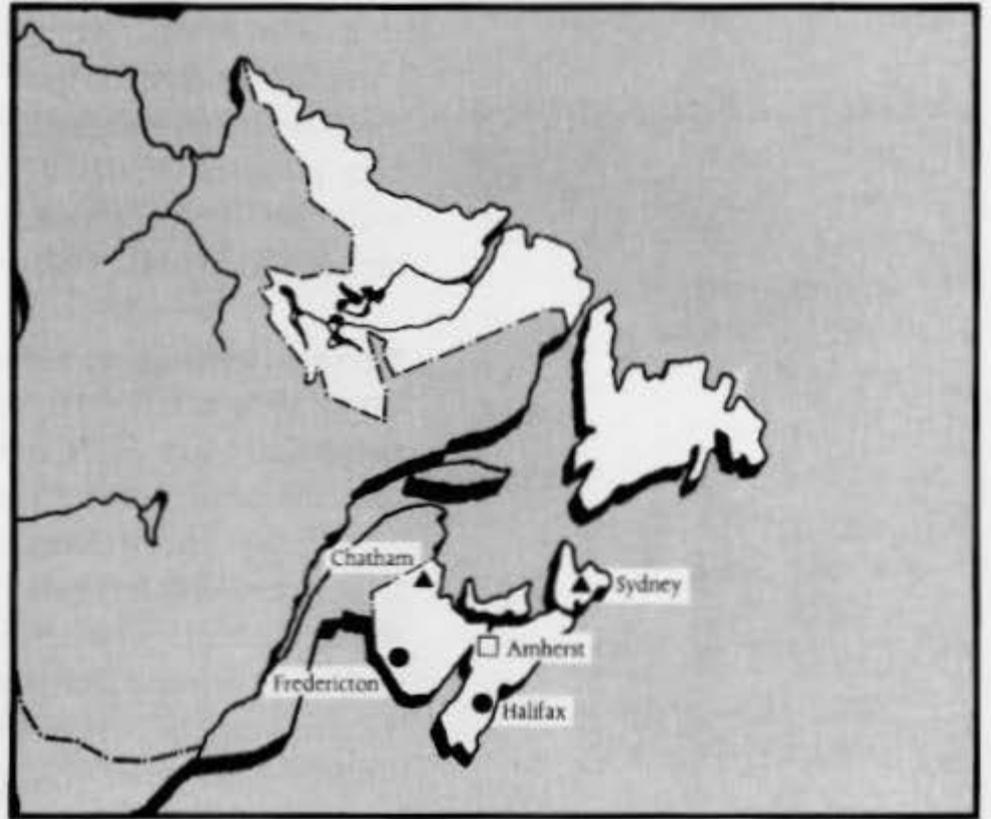
1985 - 1986 Un changement d'orientation

BUREAUX RÉGIONAUX



Région de l'Atlantique

Région de l'Atlantique



- Bureau régional
- Bureau de district
- ▲ Bureau de sous-district

Développement économique

Un projet pilote a été lancé dans la réserve d'Eskasoni, en Nouvelle-Écosse, afin de vérifier l'efficacité et la viabilité de stratégies novatrices en matière de projets locaux de développement économique. Le projet comprenait la formation en informatique concernant les micro-ordinateurs, un programme de réfection pour l'isolation des vieilles maisons, et l'élaboration d'un plan pour un centre de soutien des entrepreneurs. Ce projet a obtenu un financement d'environ 500 000 \$ d'autres organismes et a fourni un emploi et la formation à plus de 50 personnes.

Terres, revenus et fidéicommiss

Un total de 128 transactions concernant les terres ont été enregistrées au cours de l'année, représentant une augmentation de 40 p. 100 par rapport à l'an dernier.

De concert avec le Service canadien des forêts, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) et les gouvernements provinciaux, on a mis davantage l'accent sur la mise en valeur et l'accroissement des ressources forestières dans les réserves. Les bandes ont préparé un plan d'aménagement forestier, ainsi que des plans pour la conception et la construction de routes; elles ont également effectué des travaux d'amélioration touchant les forêts.

La CEIC a fourni 380 000 \$ pour un programme de formation des travailleurs forestiers. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a contribué à l'établissement de cartes à grande échelle des réserves de la Région, afin de faciliter l'élaboration de plans d'arpentage régionaux et d'aider les conseils de bande à effectuer la planification relative aux terres.

Au 31 mars 1986, l'Administration centrale avait reçu près de 932 demandes d'inscription aux termes des dispositions du projet de loi C-31, et 720 Indiens avaient été inscrits ou réinscrits.

Services aux Indiens

Les bandes indiennes ont continué d'assumer davantage de responsabilités relativement à l'administration des travaux d'immobilisations et d'entretien. À la fin de l'année, 100 p. 100 des habitations, 41 p. 100 des écoles, 71 p. 100 des projets d'infrastructure et 98 p. 100 des crédits d'entretien étaient administrés par les bandes. Environ 99 p. 100 des propriétés des réserves avaient l'électricité, et 96 p. 100 disposaient de l'eau courante, des égouts et de routes.

Quatorze réserves ont entrepris des projets d'immobilisations, de moyenne et de grande importance, notamment la construction d'écoles, de réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, ainsi que de châteaux d'eau.

Soutien des bandes

Le Programme de financement du soutien des bandes a été informatisé et les contributions administrées par les bandes se sont accrues de 10,2 p. 100, donnant ainsi un total de 66 p. 100 du budget régional administré par les bandes.

Cinq régimes de pension pour les bandes ont été approuvés et 10 autres ont atteint diverses étapes de leur élaboration au cours de l'année. Les bandes ont reçu de l'aide pour résoudre leurs problèmes de gestion financière, dans le cadre de leurs démarches menant à l'autonomie gouvernementale.

Trente-sept agents de police des bandes ont été recrutés durant l'année et 23 ont reçu une formation à l'Atlantic Police Academy. Trois Autochtones ont été engagés par d'autres services de police.

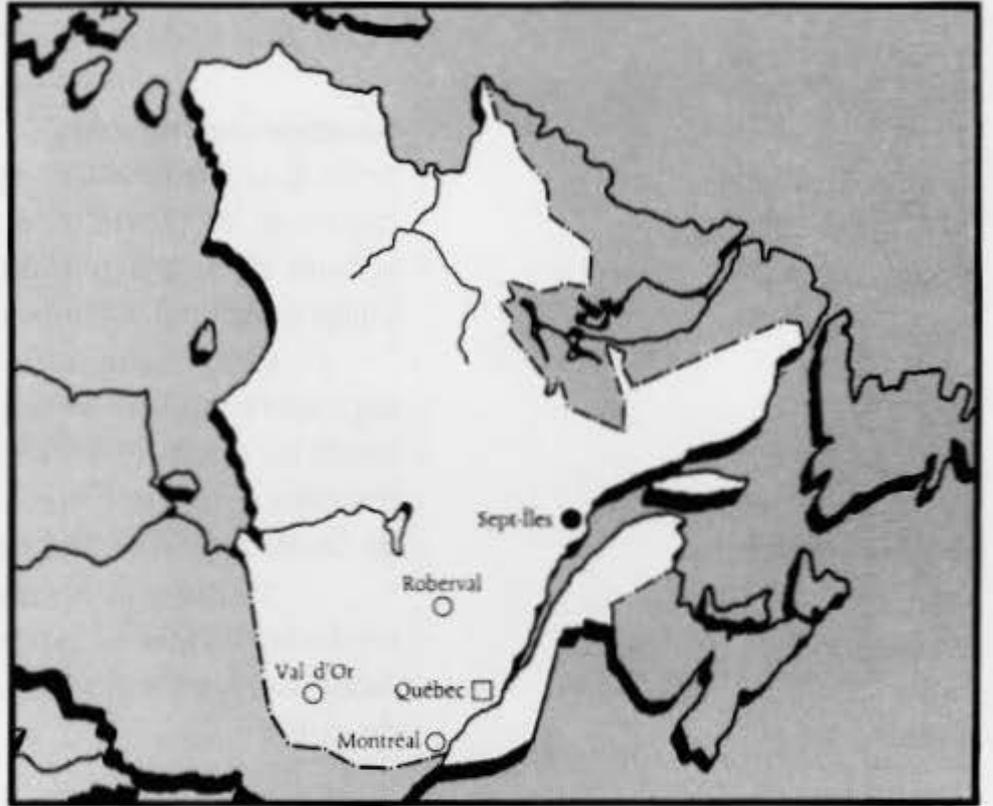
Développement social

Au cours de l'année, 16 autres bandes se sont jointes à l'Entente tripartite sur l'aide à l'enfance et à la famille, dans le cadre d'une entente cadre et d'une entente auxiliaire, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Éducation
Les bandes indiennes ont assumé un plus grand contrôle de l'éducation, tant aux niveaux élémentaire et secondaire que postsecondaire. Quatre bandes de la Nouvelle-Écosse ont pris en charge le programme d'enseignement provincial pour leurs étudiants. Deux bandes assument la responsabilité des services d'éducation au niveau local et un nouveau programme de garderie a été lancé à Eel River Bar. Des programmes d'enseignement en informatique ont été établis dans toutes les écoles fédérales et dans celles qui sont gérées par des bandes en Nouvelle-Écosse. Le Système d'information de gestion sur l'éducation postsecondaire a été lancé dans la Région et des travailleurs sociaux ont reçu la formation appropriée. Une nouvelle école a été ouverte dans la réserve Wagmatcook, au Cap-Breton.

Région du Québec

Région du Québec

- Bureau régional
- Bureau de district
- Centre de services



Services aux Indiens Étant donné que les progrès vers l'autonomie gouvernementale vont en s'accélégrant, on a approuvé l'établissement de pouvoirs permettant à certaines bandes de disposer d'une assise financière plus stable. La Région a travaillé avec la bande de Restigouche afin d'obtenir les crédits nécessaires pour poursuivre les services existants et pour assurer les programmes offerts par le Ministère. La bande a obtenu les services d'un administrateur et d'un gestionnaire spécial pour travailler avec la Région et l'Administration centrale.

Les services d'experts comptables de l'extérieur ont été retenus pour l'examen des vérifications des bandes de Weymontachie et de Manouane, ce qui a donné lieu à l'adoption de nouvelles modalités financières par les bandes, en vue de résoudre leurs problèmes financiers. Une démarche similaire a été adoptée par le conseil de bande de Betsiamites, qui éprouvait de semblables difficultés financières.

Services de soutien

Malgré une réduction considérable du budget en 1985 - 1986, la Région a été en mesure de maintenir un nombre impressionnant d'activités dans le cadre du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes. Le Conseil algonquin de l'ouest a commencé ses travaux dans le cadre du programme, avec six bandes participant aux étapes initiales. Un programme analogue, entrepris en 1983 - 1984 pour la Société Iliqvik, représentant les Inuit du Québec, est entré au cours de l'année dans la deuxième étape des travaux d'identification.

Développement économique

Afin de donner suite aux demandes du Ministre concernant l'utilisation efficace des ressources humaines pour le développement économique, un certain nombre de projets ont été entrepris dans le cadre du Programme de développement économique, notamment : * Une étude de l'aide financière extérieure potentielle; * La participation du personnel régional à un comité interministériel pour l'examen des projets viables des Inuit et des Cris; * L'établissement de rapports plus étroits avec le Service canadien des forêts pour les projets éventuels concernant l'industrie forestière;

* Une méthode de collaboration entre le Ministère et le Programme de développement économique des Autochtones, du MEIR, relativement aux projets en cours; et * L'amorce de discussions avec la Société de développement de la Baie James, à propos de projets éventuels des Indiens cris.

De l'aide financière a été apportée à 12 groupes de développement économique, afin de maintenir 26 emplois permanents dans les réserves de la province. Seize groupes de planification communautaire et cinq études de planification ont reçu une aide financière, en vue du maintien de 20 emplois dans les réserves.

Quarante-huit projets de développement socio-économique ont aussi bénéficié d'un soutien financier. La Région a travaillé avec l'industrie du piégeage qui, dans une saison de trois mois, a fourni des revenus à 4 300 personnes et engendré des retombées de 10 millions de dollars pour 25 collectivités indiennes.

La Région a aussi participé à 23 projets de développement forestier qui ont employé 450 personnes pendant une période de six mois et qui ont produit environ 2,8 millions de dollars en recettes pour les bandes concernées.

Une agence de voyage indienne, la Indian Outfitters, a été établie pour aider les Indiens et les Inuit à faire des réservations de voyage.

Développement social

Au cours de l'année, les Indiens du Québec ont fait un pas en avant pour assumer davantage de responsabilités en ce qui concerne l'administration des programmes sociaux. Cette initiative a été prise par les collectivités indiennes des Escoumins et de Maniwaki, qui ont pris en charge leurs programmes de services sociaux.

Des négociations ont été tenues par le Conseil attikamek-montagnais pour le compte de sept bandes indiennes en vue de prendre en charge les responsabilités du programme en 1986 - 1987.

Un centre pour les jeunes a été ouvert à Pointe-Bleue, qui fournira des services culturels, éducatifs et sportifs, ainsi que des services d'orientation pour les jeunes. À Restigouche, on a ouvert un centre pour 10 jeunes inadaptés au milieu social.

La construction de 10 habitations à loyer modique a com-

mencé pour les personnes âgées au Village des Hurons, à proximité du centre communautaire dont les installations seront mises à la disposition de ces personnes.

Des cours de recyclage, la formation en cours d'emploi et des programmes de travail communautaire ont été organisés pour aider les jeunes sans emploi.

Éducation

Dans le cadre du Programme des ressources humaines, un certain nombre de questions relatives à l'éducation ont été traitées au cours de l'année. Les projets ont touché notamment le développement économique, la formation en cours d'emploi, l'éducation et la planification. Quelque 53 projets, engageant des sommes de 970 042 \$, ont été entrepris. Au total, 343 personnes ont profité du programme, et 62 ont obtenu des emplois permanents au cours de l'année.

Les bandes de Weymontachie et de la rivière Désert (Congway Bridge) ont pris en charge, en cours d'année, l'administration de deux écoles fédérales dans leur réserve, ce qui porte à 11 le nombre de bandes de la Région qui ont assumé de telles responsabilités.

En collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, cinq enseignants de Kahnawake ont été engagés pour enseigner la langue mohawk dans les écoles de cette localité.

Terres, revenus et fidéicommiss

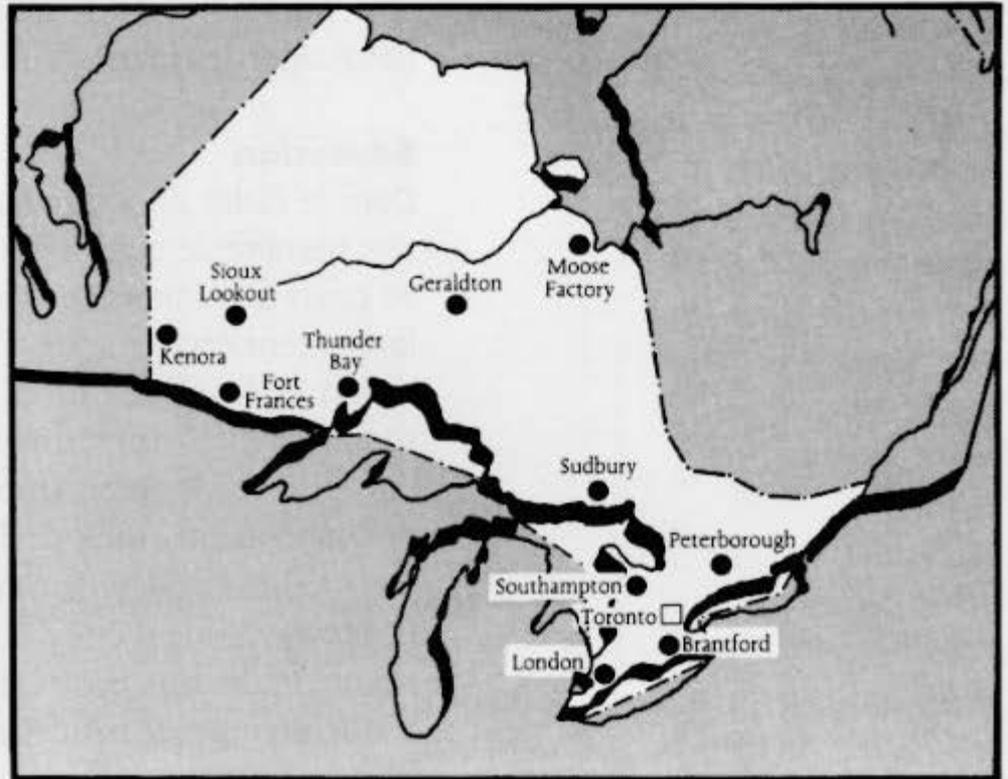
Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, un bureau central et neuf bureaux régionaux ont été établis pour enregistrer les droits et les intérêts touchant les terres de catégorie IA, à titre d'étape initiale devant conduire les Indiens à assumer une plus grande responsabilité de leurs affaires.

L'Administration centrale a approuvé la demande d'agrandissement de la réserve de la bande Odanak.

Au cours de l'année, des associations de femmes autochtones et quelque 20 bandes ont pris part à des séances d'information concernant les répercussions du projet de loi C-31.

Région de l'Ontario

Région de l'Ontario



Développement économique

Cinquante-deux des 1 100 entreprises indiennes de l'Ontario ont reçu une aide financière de la Caisse d'expansion économique des Indiens, pour établir 158 années-personnes d'emploi, et par ailleurs, 80 autres projets dans des petites activités du secteur privé ont bénéficié d'une aide au développement.

Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a été utilisé par plusieurs bandes pour établir des plans à long terme et différentes activités d'emploi et de formation, y compris le financement de 319 projets, partout dans la province.

Une aide à la formation en milieu de travail a été donnée à 193 stagiaires indiens, et l'on s'attend à ce que la majorité d'entre eux conserve un emploi à plein temps.

Un montant de 1,3 million de dollars a été approuvé pour l'Association des réserves pour le développement socio-économique (ARDSE) par le Programme de développement économique des Autochtones (PDEA); cette somme doit servir de caisse de prêts au développement à l'intention des entreprises indiennes du district de London. C'est la première fois que le PDEA approuve l'octroi d'une telle somme.

La collaboration entre le gouvernement fédéral et la province a donné lieu à de nouvelles initiatives, en particulier l'établissement de deux comités Ontario-Canada pour élaborer, à l'intention des Indiens de l'Ontario, une stratégie de formation des Autochtones, ainsi qu'une stratégie de développement économique des Autochtones.

Éducation

Le nombre d'étudiants indiens inscrits dans les collèges et universités a augmenté considérablement au cours de l'année. Pour la première fois en Ontario, le pourcentage d'étudiants indiens inscrits à plein temps dans des établissements postsecondaires a dépassé le taux d'inscription des non-Indiens. Le pourcentage des Indiens inscrits correspondait à environ 4 p. 100 de tous les étudiants indiens, comparativement à un niveau d'environ 3,5 p. 100 pour les non-Indiens.

Deux autres bandes se sont chargées de la prestation

des services d'éducation à leurs membres, portant à 16 le nombre de bandes qui administrent maintenant leurs propres écoles. Quinze collectivités ont commencé à dresser des plans pour assumer le contrôle à l'échelle locale.

Des progrès considérables ont été réalisés au cours de l'année au niveau du processus de transfert des responsabilités. En 1979 - 1980, les bandes indiennes géraient 46 p. 100 de tous les programmes, représentant 52,4 millions de dollars. En 1985 - 1986, 81 p. 100 de tous les programmes, représentant 220 millions de dollars (y compris les fonds d'immobilisations), étaient gérés par des bandes indiennes.

Cent seize des 126 bandes de l'Ontario, ainsi que 19 organisations ayant reçu des fonds, devaient présenter des vérifications pour l'année 1985 - 1986. Le nombre de vérifications énonçant une opinion sans réserve a augmenté, s'élevant à 69 p. 100 en 1984 - 1985, comparativement à 37 p. 100 en 1980 - 1981.

Deux organismes indiens d'aide à l'enfance et à la famille, représentant 32 bandes du nord-ouest de l'Ontario, ont atteint le stade de fonctionnement au cours de l'année et ont été reconnus par la province comme bureaux d'aide à l'enfance. Des plans de mise en oeuvre de deux autres organismes indiens représentant 14 autres bandes du nord-ouest de l'Ontario ont été établis.

La Région a aidé sept bandes à assumer la responsabilité administrative du Programme de sécurité du revenu, ce qui ne laisse que sept des 126 bandes de la province sous l'administration directe du Ministère.

Deux centres de ressources pour les familles ont été établis dans la Région pour fournir un soutien aux femmes battues et à leurs enfants.

Un Comité consultatif des Autochtones, créé pour conseiller le directeur général régional sur les questions d'emploi des Autochtones, a accueilli un nombre accru de gestionnaires supérieurs parmi ses effectifs au cours de l'année et s'est engagé à intégrer plus d'employés autochtones dans le processus de consultation. Environ 130 employés autochtones de la Région ont participé à un atelier, tenu à Sudbury, pour discuter des questions intéressant particulièrement les employés autochtones. Environ 32 p. 100 des quelque 800 années-personnes utilisées en Ontario en 1985 - 1986 étaient réservées à des Autochtones.

Région du Manitoba

Région du Manitoba



- Bureau régional
- Bureau de district

l'emploi, du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes et du Fonds manitobain de soutien à l'emploi ont été assemblés pour maximiser les possibilités d'emploi pendant la construction d'un projet hydro-électrique dans le nord du Manitoba. Avant la fin de l'année, 275 Indiens avaient reçu une formation. Des services de boulangerie et de blanchisserie appartenant à des indiens et exploités par eux ont été établis à Fox Lake pour les travailleurs du projet de Limestone.

Près de cinq millions de dollars ont été fournis à 146 petites entreprises. Quarante-quatre prêts aux entreprises, d'une valeur de 1,5 million de dollars, et cinq garanties ministérielles accordées en vertu de la Caisse d'expansion économique des Indiens ont permis d'accroître le soutien offert aux entreprises indiennes. Cette mise de fonds initiale a attiré un financement supplémentaire de huit millions de dollars du gouvernement et du secteur privé aux entrepreneurs autochtones.

En vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, 117 projets ont été financés grâce à un montant de 2,75 millions de dollars.

Terres, revenus et fidéicommiss

Au cours de l'année, un certain nombre de modifications à l'Entente de principe de 1984 sur les droits fonciers issus des traités ont été négociées avec le gouvernement provincial et 20 bandes recherchant le règlement de leurs droits fonciers. Si l'entente est ratifiée, la superficie des terres de réserve dans la province aura au moins doublé. Les terres choisies par les 20 bandes visées par l'entente devraient améliorer leur base économique.

Cinq bandes ont maintenant des administrateurs des terres et deux autres bandes ont indiqué qu'elles souhaiteraient assumer cette responsabilité.

Les demandes de renseignements ont été constantes à la suite de l'adoption du projet de loi C-31 modifiant les dispositions de la Loi sur les Indiens, relatives à l'inscription et à l'effectif des bandes. Comme résultat direct de ces modifications, le nombre d'Indiens inscrits au Manitoba devrait augmenter considérablement au cours des deux ou trois prochaines années.

Éducation

Le contrôle des programmes d'éducation par les Indiens prend de l'ampleur. Depuis 1973, 26 écoles ont été transférées à des bandes et six autres devraient être transférées entre 1986 et 1990.

Les 10 écoles fédérales restantes seront transférées dans le cadre d'un plan global de contrôle local.

Au cours de l'année, des manuels d'instruction ont été élaborés à l'intention des programmes d'éducation spécialisée dans les écoles fédérales. Des fonds ont été fournis à l'Association pour l'éducation des Indiens du Manitoba dans le but d'appuyer une conférence sur l'éducation spécialisée. Le département de Psychologie de l'Université du Manitoba a organisé des ateliers pour tous les enseignants des écoles fédérales, l'accent étant mis sur la conception et la mise en oeuvre de programmes d'éducation spécialisée. Quinze bandes et autorités scolaires ont entrepris des études d'évaluation de leurs programmes d'éducation.

Un projet pilote de télé-enseignement a été élaboré pour aider les élèves indiens habitant dans des collectivités éloignées. Le projet permettrait à un enseignant de l'une des six écoles secondaires dans la région d'Island Lake d'enseigner un sujet obligatoire du niveau secondaire aux cinq autres écoles, en utilisant des moyens technologiques tels que la télévision, le téléphone et un réseau informatique.

Projets d'immobilisations

Au cours de l'année, 402 projets ont été entrepris, en particulier, 130 projets en éducation d'une valeur de 20,7 millions de dollars, 72 projets de logement de 19,3 millions de dollars, 49 projets de construction de routes et de ponts de 7,4 millions de dollars, 43 projets d'aménagement de réseaux de distribution de l'eau de 2,9 millions de dollars, 12 projets d'électrification de 2,8 millions de dollars, 14 projets de services spéciaux de 2,1 millions de dollars, 24 projets de protection contre les incendies de 1,4 million de dollars et 31 projets de construction d'immeubles communautaires de 1,3 million de dollars.

Des subventions au logement, totalisant 19,3 millions de dollars, ont été fournies à des bandes pour la construction de 448 nouvelles maisons et la rénovation de 368 logements. Cinquante-six maisons ont été financées au moyen du programme de la SCHL visant la location de logements appartenant aux bandes, Une analyse des besoins en logement, entreprise par 47 bandes, a permis de déterminer qu'il manque encore quelque 4 000 logements.

Services d'aide à l'enfance

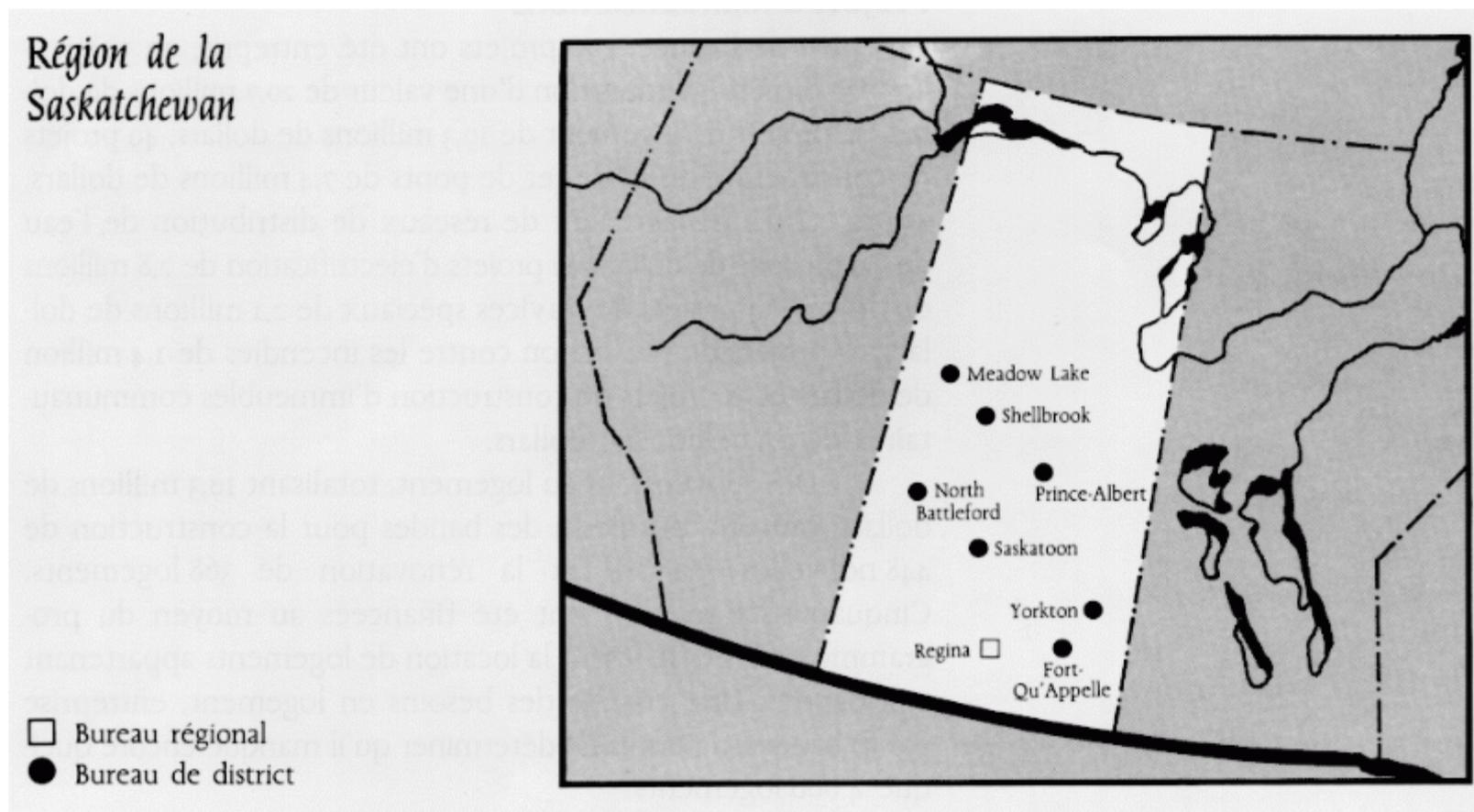
En décembre 1985, deux accords politiques distincts ont été signés par les administrations des Premières Nations et des ministres

fédéraux et provinciaux pour négocier une prolongation des ententes existantes sur les services d'aide à l'enfance et à la famille et pour établir de nouveaux accords pour les années futures, dans le cadre de l'autonomie gouvernementale des Indiens.

Mise en oeuvre de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba

Un programme biennal de 4,2 millions de dollars prévoyant des mesures provisoires pour l'approvisionnement en eau et l'élimination des eaux usées a été entrepris en août 1985, en prévision de l'aménagement de tous les réseaux d'égouts et de distribution de l'eau prévus à l'article 6 de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba. Des études de faisabilité de ces réseaux ont été terminées en janvier 1986. Un nouvel arbitre a été nommé et une aide a été fournie aux cinq bandes signataires de la Convention, pour la préparation des revendications, les négociations et les besoins en personnel.

Région de la Saskatchewan



Au cours de l'année financière 1985 - 1986, pour remplir ses objectifs prioritaires, la Région de la Saskatchewan a concentré ses efforts à faciliter l'instauration de l'autonomie gouvernementale des Indiens en apportant des améliorations à la vie communautaire, en lançant un certain nombre d'activités de développement économique et de création d'emplois, et en s'entendant avec la province sur de nombreuses questions.

Les initiatives menant à l'accroissement des capacités d'autosuffisance et d'autogestion des collectivités indiennes ont pris de l'accélération au cours de l'année. La Région a commencé à élaborer un modèle pour le transfert aux Indiens des responsabilités de la prestation des programmes. Sept écoles et deux résidences pour étudiants ont été transférées aux Indiens. La Région a obtenu l'approbation de régimes d'avantages sociaux pour les employés de 29 bandes.

On a commencé à dresser un inventaire qui identifie et détermine les besoins en logement et en immobilisations, avec la participation de la Commission des immobilisations et du logement des Indiens de la Saskatchewan. Une politique régionale d'établissement des plans de relance financière a été élaborée et mise en oeuvre.

Bon nombre de projets ont été entrepris pour améliorer la qualité de la vie dans les collectivités indiennes. Les travaux se sont poursuivis pour dresser des inventaires des logements, des routes, des réseaux d'égouts, des réseaux de distribution de l'eau, des installations de sécurité-incendie, des installations scolaires et d'autres aménagements communautaires.

Dix casernes de pompiers ont été construites, trois réseaux communautaires d'égouts et de distribution de l'eau ont été prolongés, et des installations scolaires dans cinq réserves ont été construites ou agrandies.

Une nouvelle formule de financement, fondée sur le nombre d'inscriptions scolaires, a été élaborée pour l'enseignement primaire et secondaire, pour s'assurer que toutes les bandes sont traitées de façon juste et équitable.

Relevant de la compétence fédérale-provinciale, une entente de principe a été conclue pour prolonger les installations de transmission d'électricité d'Uranium City à Fond du Lac, Stony Rapids et Black Lake.

Les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente avec la bande de Fond du Lac pour fournir des terres à la bande en vertu du Traité n° 8.

On a entrepris des discussions avec la province concernant des ententes sur l'aide à l'enfance.

La Région a participé directement au règlement de la revendication foncière de la bande White Bear, qui s'élève à 18 millions de dollars.

Développement économique

Le secteur du développement économique a entrepris un certain nombre d'initiatives de développement économique et de création d'emplois au cours de l'année. Celles-ci comprennent : * Seize projets d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources (huit concernant les répercussions socio-économiques et huit relatifs à l'environnement) ont été financés et ont eu des retombées économiques directes pour les bandes concernées; * La responsabilité de prestation du Programme assistance-travail, dans le cadre du Programme de développement social, a été décentralisée aux districts, ce qui a donné lieu à 80 projets appuyés par 27 bandes; * Soixante-treize projets de création d'emplois découlant du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes ont permis la création de 411 postes. Vingt-huit de ces projets étaient financés conjointement par le développement économique et le développement social; * Soixante-quinze projets d'entreprises indiennes ont été financés directement et 203 entreprises ont été reliées à des organismes de soutien, pour un total de 193 emplois; * Trois grandes entreprises ont été redressées; et * Deux sociétés de perfectionnement des chefs de district ont été créées.

Défis de gestion

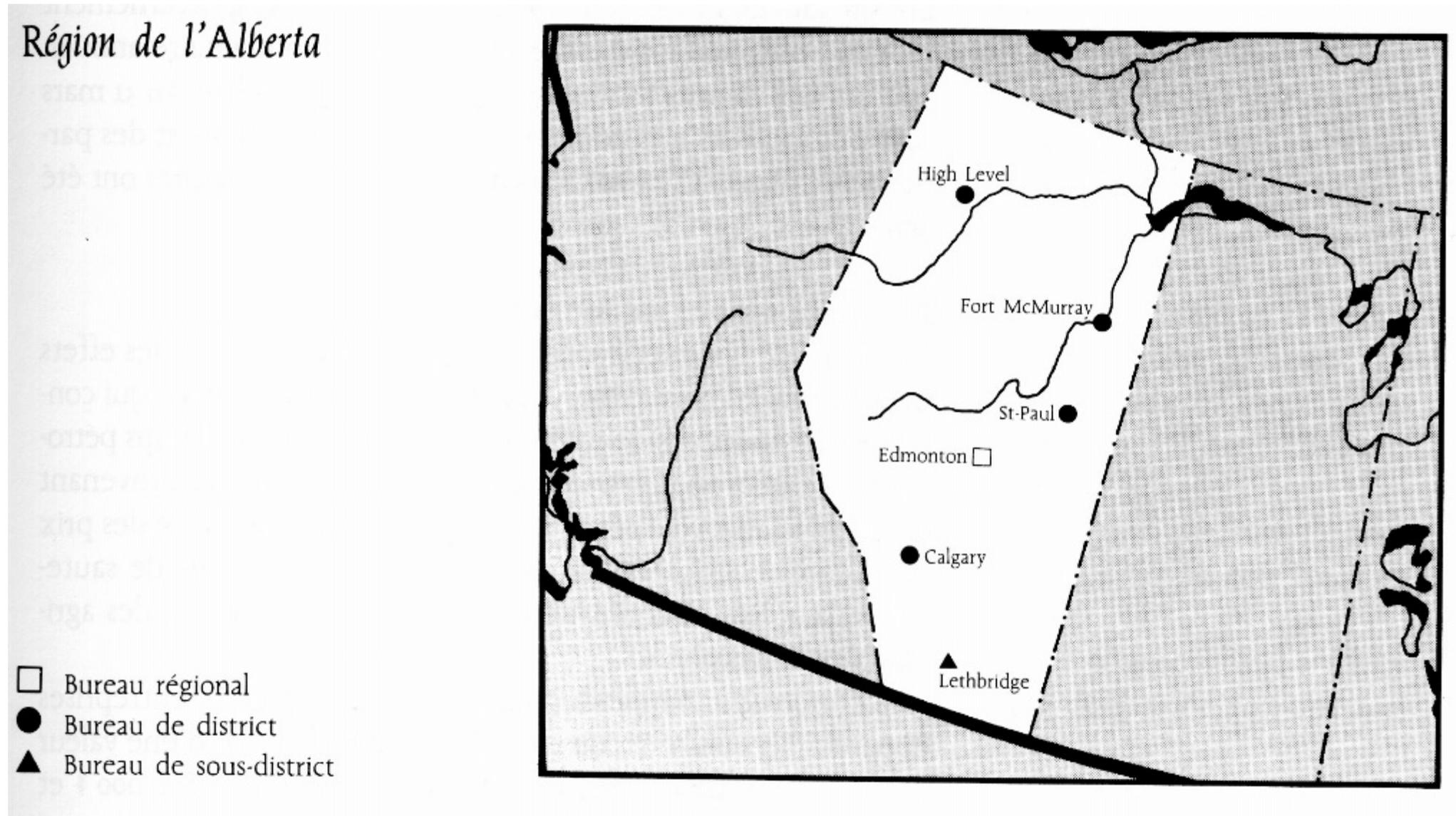
Un système d'établissement de rapports sur les projets d'immobilisations a été établi pour permettre à la Région de superviser la mise en oeuvre, les progrès et les dépenses prévues de tous les projets d'immobilisations approuvés.

Une base de données commerciales, dans le contexte du Programme de développement économique, a été établie

pour tous les projets financés par des organismes fédéraux et provinciaux.

Un "contrat de gestion" a été élaboré dans le cadre du processus de planification du travail comme moyen de tenir les gestionnaires responsables envers la direction régionale pour l'atteinte des résultats prévus et l'établissement de rapports trimestriels.

Région de l'Alberta



Au cours de l'année un certain nombre de bandes ont présenté des projets d'étude de l'autonomie gouvernementale et de ses conséquences pour leur collectivités.

La Région, en collaboration avec l'Administration centrale a travaillé avec les bandes de Saddle Lake, des Pieds-Noirs et Alexander pour les aider à élaborer leurs propositions d'autonomie gouvernementale.

Vingt-cinq bandes ont participé à des ateliers sur les modes optionnels de financement.

Trois grandes ententes sur l'aide à l'enfance ont été présentées pour approbation, à l'appui des initiatives de 15 bandes, et cinq autres propositions sont en voie d'élaboration. Quatre écoles ont été transférées aux Indiens au cours de l'année.

Les programmes régionaux se sont rapprochés du processus de financement par méthode préétablie ou par base de données. Une formule d'affectation des fonds d'immobilisations a été élaborée et doit être mise en oeuvre en 1987. Un guide sur le financement des bandes et un processus de négociation ont été lancés à l'appui des négociations entre le gouvernement fédéral et les Indiens dans le cadre du cycle budgétaire annuel.

Des dépôts totalisant 765,8 millions de dollars au 31 mars 1986 ont été faits aux comptes de fiducie des bandes et des particuliers indiens. Cinq micro-ordinateurs supplémentaires ont été achetés.

Développement économique

Le déclin de l'économie de l'Alberta en général a eu des effets néfastes sur les entreprises indiennes, notamment en ce qui concerne les entreprises de soutien à l'exploitation des champs pétrolifères, l'exploration pétrolière et gazière, les recettes provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz, et les réductions des prix des denrées agricoles. La sécheresse et les invasions de sauterelles dans le sud de l'Alberta ont nui aux opérations des agriculteurs indiens.

Plus de 100 bandes, existantes et nouvelles, entreprises et particuliers ont reçu un total de 114 contributions d'une valeur de 1,6 million de dollars, 47 prêts directs totalisant 800 000 \$ et 24 garanties d'emprunt s'élevant à 1,4 million de dollars.

Environ 45 p. 100 du budget régional de développement économique a été décentralisé vers trois institutions indiennes : l'Indian Business Development Services Ltd., l'Indian Equity Foundation et l'Alberta Indian Agricultural Development Corporation.

Plus de 1 200 stagiaires ont reçu une aide du Programme de développement économique, à un coût de 2,7 millions de dollars, et des fonds supplémentaires de 2,1 millions de dollars ont été fournis par le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

Éducation

Le contrôle des écoles de Garden Creek, de John D'Or Prairie et de Fox Lake a été transféré de la province à la bande de Little Red River. L'école fédérale de Frog Lake a été transférée à la bande de Frog Lake, tandis qu'on a fermé l'école Bishop Piche et envoyé les élèves à l'école de Fort Chipewyan, qui relève de la province. Les négociations se sont poursuivies au cours de l'année avec les bandes des Piégans, des Stoneys et de Heart Lake pour le transfert des écoles fédérales dans leurs réserves en septembre 1986.

Cinq bandes qui désirent travailler avec les autorités scolaires provinciales ont continué des négociations, notamment dans le domaine de l'amélioration des programmes.

Au cours de l'année, une nouvelle école a été ouverte dans la réserve Morley. Les ajouts à la maternelle et aux écoles primaires d'Ermineskin et aux écoles Sunchild O'Chiese et Kehewin ont été terminés. On a aussi rénové les écoles Assumption, Kehewin, Ermineskin Junior High et Beaver Lake.

Un comité de la langue autochtone a été créé et a commencé à travailler à l'élaboration d'un programme de langue crie devant être accrédité pour les écoles secondaires par le ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le projet pilote des Pieds-Noirs concernant un cours de 15 langues a été achevé.

Un projet pilote sur la condition physique, intitulé Shape Up Alberta, a été élaboré à l'école Alexis et devait être lancé en 1986 - 1987 dans six petites écoles isolées.

Le nombre d'étudiants de niveau postsecondaire a atteint 1 035, comparativement à 860 au début de l'année, soit une augmentation de 20 p. 100.

Génie et architecture

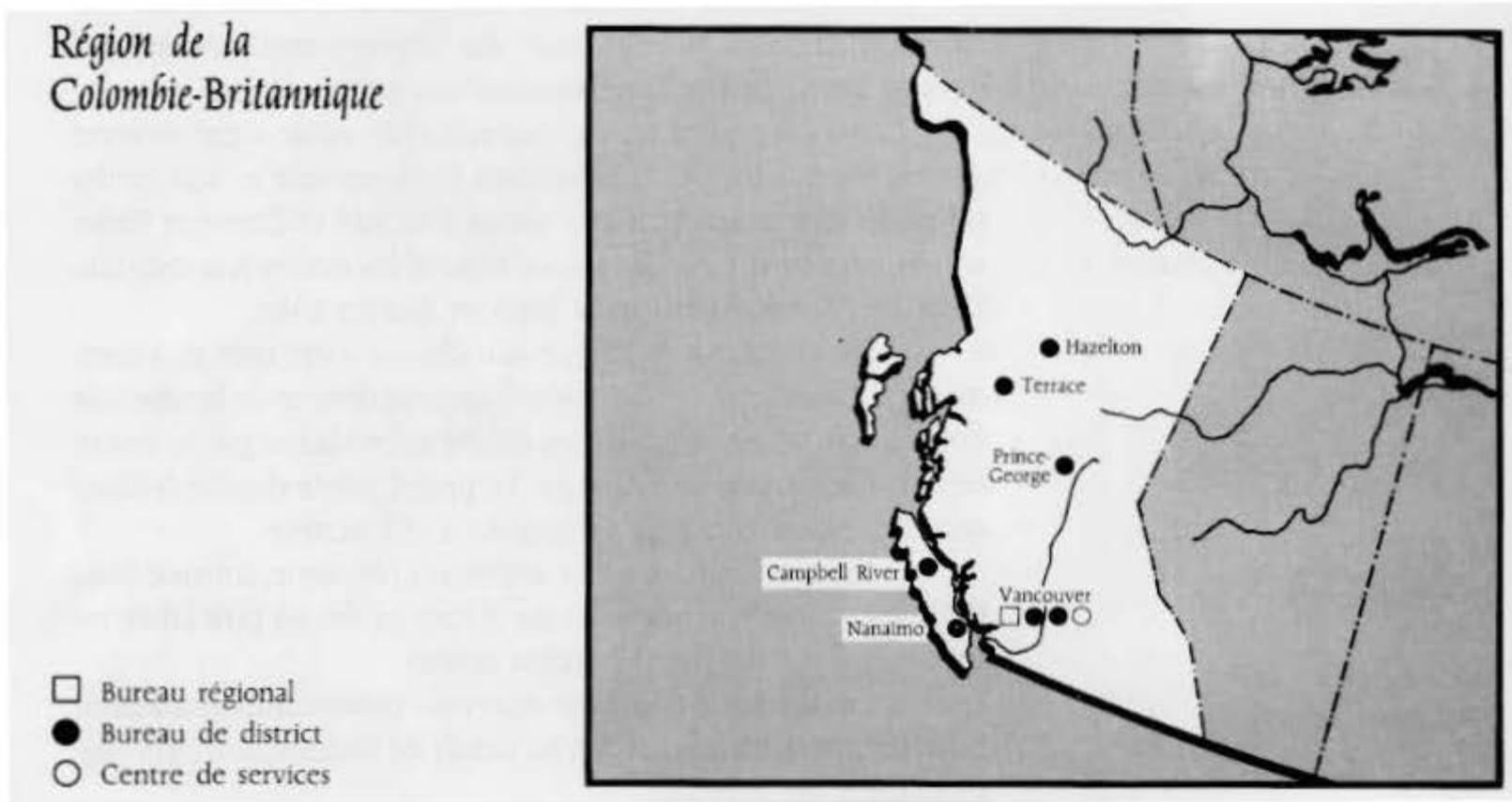
Environ 180 projets d'immobilisations financés par la Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations ont été entrepris au cours de l'année, y compris une nouvelle école à Morley. On a également commencé la construction d'une école dans la réserve des Pieds-Noirs.

De nouveaux réseaux de distribution de l'eau ont été installés à Fox Lake, Cold Lake, Garden River, Sturgeon Lake, Janvier, Beaver Lake et Sunchild, On a construit des casernes de pompiers à Cold Lake et à Saddle Lake.

D'importants réseaux d'égouts ont été achevés à Meander River, à Saddle Lake et à Cold Lake.

Des systèmes de gestion de l'entretien ont été établis pour un certain nombre de réserves pour aider les bandes à assumer l'entière responsabilité de l'entretien de leurs biens communautaires.

Région de la Colombie-Britannique



vail national concernant les initiatives de réglementation en matière d'imposition et de droits miniers touchait principalement la Colombie-Britannique. Sur l'initiative de la bande indienne de Kamloops, des discussions ont été entreprises en vue d'élaborer une méthode pour permettre aux bandes de percevoir des taxes de type municipal dans les réserves. D'autres discussions ont commencé sur les façons d'abroger la Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique (1943) pour permettre aux bandes indiennes de profiter des revenus provenant des redevances.

Voici d'autres faits saillants d'ordre économique :

* La Société agricole des Indiens de l'Ouest a pris en charge l'administration du portefeuille des prêts à l'agriculture du Ministère, un élément de la Caisse d'expansion économique des indiens; * La Société des pêches des Autochtones du Nord a fait état d'une année très réussie, 162 membres ayant obtenu un revenu moyen brut de 29 000 \$ pendant la saison du saumon seulement; * La Gitsen Industries Ltd. a acheté pour deux millions de dollars et exploite maintenant la flottille de 52 bateaux de location qui appartenait auparavant à la Cassiar Cannery. Cet achat faisait partie d'un projet plus important de 11 millions de dollars, sous l'égide de la Native Fishing Association, pour accroître la participation des Indiens à l'industrie des pêches de la Colombie-Britannique; * Des entrepreneurs indiens et non indiens ont commencé à collaborer ensemble pour établir des entreprises touristiques dans la réserve Tsawwassen, et également pour profiter d'Expo 86; et * En consultation avec les dirigeants indiens, le Bureau régional a été réorganisé afin de mieux répondre aux besoins de ses clients.

Il a été conclu une nouvelle Entente fédérale-provinciale de mise en valeur des forêts, en vertu de laquelle sept millions de dollars seront versés pour les programmes de foresterie visant les terres indiennes, au cours d'une période de cinq ans.

Développement social

Un programme global d'éducation et de formation a été offert partout dans la province et 36 travailleurs sociaux des bandes ont reçu leurs diplômes des collèges communautaires. Des discussions se sont poursuivies avec la province concernant les coûts et la gamme des services d'aide à l'enfance fournis aux résidents

des réserves. La Région appuie les activités de différents groupes indiens ayant pour objectif d'assumer la responsabilité des services d'aide à l'enfance. Éducation

Les gouvernements fédéral et provincial, les bandes indiennes et les districts scolaires provinciaux se sont entendus pour revoir l'entente cadre actuelle sur les frais de scolarité, en vue de la modifier en fonction de la politique présente en matière d'éducation. Deux écoles fédérales ont été fermées et trois autres bandes ont établi des écoles pour des élèves inscrits auparavant à des écoles provinciales. Par ailleurs, au cours de l'année financière, l'inscription des élèves indiens au niveau postsecondaire a augmenté d'environ 28 p. 100.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

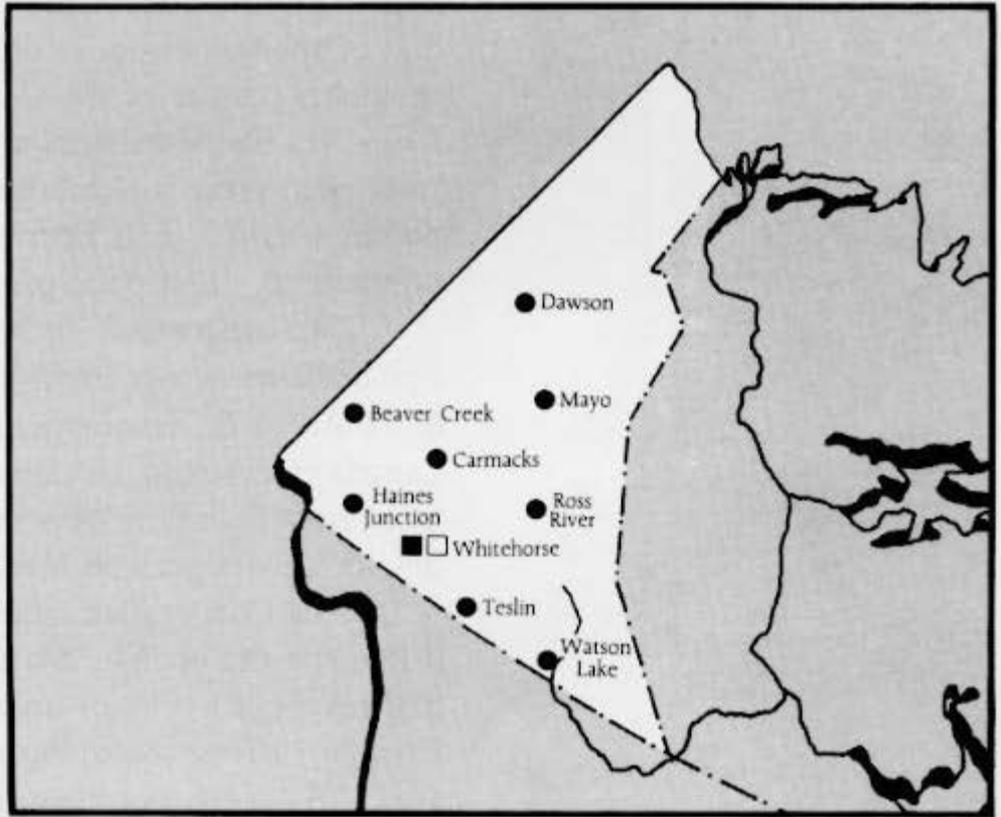
Un guide des principaux services a été préparé et distribué à tous les conseils tribaux et bandes de la province. Le manuel est un recueil de renseignements et une combinaison d'organigrammes décrivant les principaux systèmes de services de tous les programmes offerts par le Ministère et, comme tel, est une précieuse source d'information ayant de multiples applications pour les clients et le personnel du Ministère. Le compendium du livret sur les différentes formules de financement a été mis à jour. Il décrit les critères utilisés pour répartir les ressources du Ministère et constitue une source unique de renseignements pour toutes les bandes. Parallèlement aux améliorations qui ont eut lieu dans le domaine des communications avec les bandes et les conseils tribaux, il y a également eu des progrès accomplis dans l'amélioration des capacités de gestion des bandes. C'est grâce à l'appui fourni par le Programme de perfectionnement en gestion des Indiens que ces résultats ont été obtenus.

En matière de gestion des immobilisations, on a mis l'accent sur le transfert aux bandes indiennes de la gestion et de la prestation du Programme des immobilisations et des équipements collectifs. Au cours de l'année, 609 nouvelles habitations ont été terminées et des rénovations ont été apportées à 762 maisons, les dépenses s'élevant à 35,9 millions de dollars.

Région du Yukon

Région du Yukon

- Bureau régional (*Affaires du Nord*)
- Bureau régional
- Bureau de district



En vertu de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEÉI), la Région a accordé des prêts totalisant plus de 240 000 \$ à neuf projets, des contributions de 115 000 \$ pour aider au maintien d'entreprises existantes, et elle a fourni des conseils et de l'aide technique pour 52 projets. En tout, on estime que 25 années-personnes d'emploi ont été maintenues et que 30 années-personnes d'emploi ont été créées.

La bande indienne d'Old Crow s'est associée au secteur privé pour créer la North Yukon Air, une entreprise en participation devant fournir à cette collectivité éloignée un service de nolisement aérien pour passagers et marchandises.

Le programme de Développement économique a participé activement aux comités des ententes auxiliaires découlant de l'Entente de développement économique conclue entre le Canada et le Yukon, au Comité de la loi spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole et au Comité d'étude des retombées pour le Yukon.

La Coopérative indienne d'art et d'artisanat du Yukon (CIAAY) a été choisie, à la suite d'une soumission à un appel d'offres, pour exploiter une boutique au pavillon du Yukon à Expo 86. La Tena Marketing, une filiale appartenant entièrement à la CIAAY, a été constituée en société pour exploiter la boutique.

Le nombre d'inscriptions aux niveaux primaire et secondaire a augmenté, passant de 682 en 1984 - 1985, à 719 en 1985 - 1986. Les inscriptions en 12^e année ont presque doublé, passant de 13 à 24 élèves. Quinze d'entre eux ont reçu leur diplôme. Yukon Hall, la dernière résidence d'étudiants dans le territoire, a été fermée.

Une conférence sur l'éducation des indiens a rassemblé pour la première fois des cadres supérieurs de l'éducation dans le territoire, des dirigeants indiens et des éducateurs autochtones.

En ce qui concerne le Développement social, on a terminé le transfert du Programme d'aide sociale à la bande des Tlingits de la rivière Taku. D'autre part, des négociations sont engagées entre la bande de Champagne-Aishihik et le gouvernement territorial au sujet du transfert à la bande de la responsabilité des services d'aide à l'enfance.

Au titre de la planification financière et des méthodes de gestion, des accords de contribution ont été réglés et sont entrés en vigueur au 30 avril 1985. Par ailleurs, des plans d'immobilisations pour 13 des 15 bandes étaient approuvés au 31 août.

Des négociations ont été menées à bon terme avec le Yukon College, en vue de l'élaboration d'un cours menant à l'obtention d'un certificat en administration municipale et administration des bandes; il s'agit du premier cours de ce genre dans le territoire.

Il a également été conclu des accords concernant le projet de réinstallation du village Kwanlin Dun, entreprise estimée à 13 millions de dollars. Les travaux consistant en 51 nouvelles unités de logement et 90 projets de rénovation ont été achevés. Par ailleurs, trois immeubles communautaires, trois grandes routes de lotissement et un garage ont été construits par la bande.

Programme des affaires du Nord

Les négociations des revendications foncières, suspendues depuis décembre 1984, ont repris au cours de l'année.

Le Conseil de gestion de la harde des caribous de la Porcupine a été créé en vertu d'une entente, signée par des groupes autochtones et les gouvernements fédéral et territorial, pour gérer la harde.

Un inventaire détaillé de gestion des forêts du sud-est du Yukon a été entrepris au cours de l'année. Le gouvernement du Yukon travaille avec la Région pour déterminer les possibilités de développement économique de l'industrie forestière dans le territoire.

Un Groupe de travail sur l'exploitation des placers a été constitué pour aider l'office des eaux du Yukon à formuler des recommandations en vue de régler les problèmes touchant l'incertitude juridique, qui préoccupent l'industrie.

La Région a aidé la Commission des eaux du Yukon à élaborer des permis d'utilisation des eaux pour faciliter l'ouverture de la mine Curragh, près de Faro, et le fonctionnement de la Mount Skukum Gold Mining Corporation, près de Wheaton River.

Il a été fourni une aide technique au gouvernement territorial pour déterminer les élévations préliminaires des inondations en vue d'assurer la protection contre les embâcles à Dawson. Le gouvernement du Yukon, Parcs Canada et la Région ont entrepris conjointement une étude sur la planification du Réseau des rivières du patrimoine canadien, concernant les rivières du territoire.

La production minière est tombée de 70 millions de

dollars en 1984 à 58 millions de dollars en 1985. Les placers du Yukon ont produit de l'or pour une valeur de 35 millions de dollars, tandis que l'exploitation des mines d'argent de la United Keno Hill, à Elsa, représente la majeure partie de la somme restante.

La mine d'or de la Mount Skukum et la mine de plomb et de zinc de la Curragh Resources (propriété auparavant de la Cyprus-Anvil) ont commencé leurs opérations presque à la fin de l'année financière.

Les projets géologiques menés par la Région étaient axés sur les dépôts d'or et d'argent, sur la minéralisation de l'étain et du tungstène, sur les dépôts de plomb et de zinc, et sur la géologie du soubassement dans la région du Klondike.

L'Entente de développement économique conclue entre le Canada et le Yukon a été mise en oeuvre en mai 1985; quatre ententes auxiliaires ont été signées concernant les ressources renouvelables, les ressources minières, la planification du développement économique et le tourisme. Ces ententes prévoient des fonds d'un montant de 18,75 millions de dollars destinés, sur une période de cinq ans, à diversifier, accroître et stabiliser l'économie du Yukon.

Une cinquième entente auxiliaire sur la relance de l'industrie minière a été signée en mars 1986, prévoyant des fonds de l'ordre de trois millions de dollars pour la reprise de grands projets miniers dans le territoire, en vue d'aider à stimuler un nouvel essor de l'industrie minière du Yukon.

Environ 5,2 millions de dollars ont été affectés à 57 projets réalisés sous le régime de l'Entente de développement économique, allant d'une étude de commercialisation du piégeage des animaux à fourrure, de 1 100 \$, à un accord de contribution de trois millions de dollars pour aider la Curragh Resources à relancer sa mine de Faro.

Trois projets de cartographie géologique ont été menés, en vertu de l'Entente de développement économique Canada-Yukon, dans les concessions d'argent à Rancheria, dans la ceinture de cuivre de Whitehorse et à Keno Hill. On a aussi terminé cinq projets, visant à aider les exploitants de placers à améliorer le rendement économique et environnemental de leurs opérations.

La Région a participé activement au lancement, par le

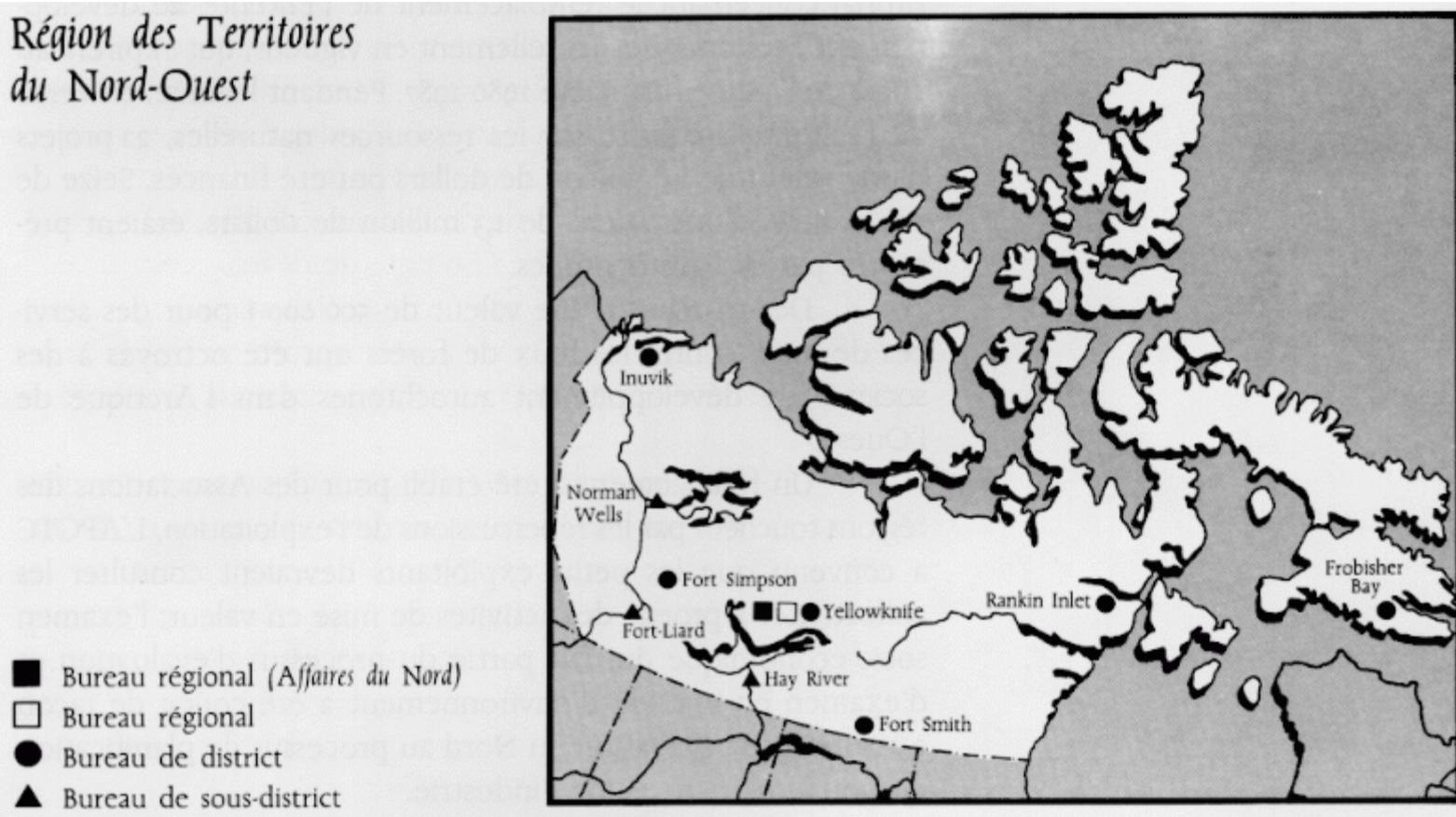
gouvernement territorial, de la Stratégie de développement du Yukon, Le Comité d'étude des retombées pour le Yukon, qui cherche à optimiser les retombées locales de l'exploitation du pétrole et du gaz, s'est réuni au cours de l'année. Un rapport annuel de 1985 a été rédigé pour le Comité et une étude a été menée pour évaluer les conséquences économiques sur le Yukon des scénarios de développement de King Point.

La Région a lancé le processus conjoint fédéral-territorial de l'évaluation et de la planification du projet Casino Trail, pour déterminer le moyen le plus pratique d'assurer l'accès routier à la région minière de Dawson Range.

Les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement territorial et le Conseil des Indiens du Yukon sur les principes d'un programme d'aménagement du territoire. Une entente officielle était prévue au cours de l'année financière 1986 - 1987.

Région des Territoires du Nord-Ouest

Région des Territoires du Nord-Ouest



Programme des affaires du Nord À l'appui des objectifs du gouvernement territorial d'assumer une plus grande part de responsabilité, la Région a travaillé avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et a concentré ses efforts dans les secteurs clés.

Une attention particulière a été portée au transfert des responsabilités concernant l'aménagement des forêts et la gestion des feux de forêts, au département des Ressources renouvelables du territoire.

La division régionale des Terres minières a assumé, de l'Administration centrale, la gestion des concessions minières en vertu du Règlement régissant l'exploitation minière au Canada, et l'administration des permis, des concessions et des licences d'exploration en vertu des Règlements territoriaux sur la houille; il s'agit d'une étape de plus vers le transfert des pouvoirs au gouvernement territorial, lorsque celui-ci sera prêt.

La Région s'est chargée de l'exploitation de deux avions-citernes de modèle CL-215, utilisés pour la lutte contre les feux de forêts, tout en invitant le gouvernement territorial à participer au processus de négociation, à titre de propriétaire futur.

On a engagé des discussions avec le gouvernement territorial concernant le remplacement de l'Entente de développement économique, actuellement en vigueur, qui expirera au cours de l'année financière 1986 - 1987. Pendant l'année, en vertu de l'Entente auxiliaire sur les ressources naturelles, 22 projets d'une valeur de 1,8 million de dollars ont été financés. Seize de ces projets, d'une valeur de 1,3 million de dollars, étaient présentés par des Autochtones.

Des marchés d'une valeur de 500 000 \$ pour des services de lutte contre les feux de forêts ont été octroyés à des sociétés de développement autochtones dans l'Arctique de l'ouest.

Un financement a été établi pour des Associations des régions touchées par les répercussions de l'exploitation. L'APGTC a convenu que les petits exploitants devraient consulter les collectivités à propos des activités de mise en valeur; l'examen socio-économique qui fait partie du processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement a été conçu de façon à assurer la participation du Nord au processus de planification du gouvernement et de l'industrie.

La Section des retombées pour le Nord a aidé le gou-

gouvernement territorial à établir un réseau d'information sur les activités pétrolières et gazières dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'intention des personnes clés qui sont chargées de la prise de décisions au gouvernement.

Un comité de liaison dans le domaine de l'exploration minière, composé de représentants de la Division de la géologie et de l'industrie minière, a été formé pour déterminer les besoins de l'industrie.

Protection de l'environnement

La Région a organisé le nettoyage des biphényles polychlorés (BPC) à des stations de l'ancien Réseau avancé de pré-alerte (DEW), dans l'Extrême-Arctique.

De concert avec d'autres organismes gouvernementaux, une stratégie officielle a été élaborée pour répondre aux déversements de produits toxiques dans les territoires. Une entente a été conclue sur le partage des responsabilités et sur les modes de diffusion de l'information.

Le Bureau a collaboré avec le Science Institute des Territoires du Nord-Ouest aux enquêtes effectuées sur deux mines d'uranium abandonnées, en réponse aux inquiétudes formulées par les Autochtones de la région à propos de leur santé et de leur sécurité. Il a également prêté son assistance à une étude dont l'objet est de découvrir la cause de la contamination du poisson dans la région de Norman Wells.

Le personnel des Ressources hydrauliques a travaillé avec le gouvernement territorial pour relever et désigner les zones à risque d'inondation dans les territoires et pour publier des cartes de ces régions pour l'information du public.

Le secteur des Ressources foncières a rassemblé une année complète de données sur ses opérations de surveillance thermique du pipeline de Norman Wells, le premier oléoduc qui a été entièrement enfoui dans le pergélisol discontinu.

Programme des affaires indiennes et Inuit

L'objectif premier du Programme des affaires indiennes et inuit est de répondre aux besoins culturels, sociaux et économiques de 8 636 Indiens inscrits dans les Territoires du Nord-Ouest. Le programme dessert 17 bandes dans 27 collectivités de l'Arctique de l'ouest.

Depuis l'achèvement du pipeline de Norman Wells en

En mars 1985, l'accent qui était sur le soutien du développement économique a été dirigé de nouveau vers les initiatives communautaires et régionales. La section du développement de l'entreprise a apporté de l'aide sous forme d'un financement par action à 15 nouveaux projets d'entreprises. Il s'est particulièrement appliqué à donner un appui en vue de renforcer la capacité de gestion des entreprises communautaires.

La planification économique et communautaire s'est poursuivie grâce à un soutien fourni à 11 projets provenant de comités ou de coordonnateurs du développement économique.

Une aide relevant du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources a été donnée à un certain nombre de bandes et d'organisations dénées, pour des projets aussi variés que le prélèvement d'échantillons d'eau de rivière dans le but de détecter la présence d'une contamination chez le poisson, et l'élaboration d'une procédure provisoire relative aux terres.

Le soutien au développement des institutions a été dirigé principalement vers la mise en place, au niveau territorial, de la Denendeh Development Corporation.

Outre un montant d'environ 1,3 million de dollars mis à la disposition des Dénés pour ces activités, d'autres fonds s'élevant à 1,2 million de dollars ont été alloués dans le but de soutenir les Dénés et les Inuit des Territoires du Nord-ouest à l'occasion de 71 projets relevant de différentes composantes du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

Grâce à des activités administrées par la section des Affaires communautaires, le programme régional a continué à respecter ses obligations légales découlant des traités No 8 et No 11 et de la Loi sur les Indiens, par la prestation de paiements prévus par les traités, par l'établissement de rapports sur les effectifs, ainsi que par la comptabilité de fiducie. L'administration des successions des Indiens inscrits décédés a été assurée par le gouvernement des Territoires du Nord-ouest en vertu d'un marché de service. On a continué à administrer les terres domaniales mises de côté à l'intention des Indiens.

Des séances d'orientation ont été tenues à l'intention des bandes des Territoires du Nord-ouest pour les tenir informées sur les changements apportés par le projet de loi C-31, en particulier le rétablissement des droits et l'élaboration des codes

d'appartenance. Des fonds de soutien des bandes, s'élevant à 1,8 million de dollars, ont été fournis pour compenser les coûts administratifs du fonctionnement des conseils de bande. Les services de Soutien de la gestion ont apporté des conseils aux bandes en matière d'administration financière et prêté leur assistance à six des dix-sept bandes pour informatiser les opérations financières et les fonctions administratives.

Des ateliers de formation pour les conseillers et les administrateurs des bandes, ainsi que l'élaboration et la réalisation d'un Guide d'administration des bandes, représentent quelques-unes des activités de soutien conduites par les services du Perfectionnement en gestion des Indiens. Le Bureau a également sollicité le concours du Gouvernement des Territoires du Nord-ouest et d'autres bureaux régionaux des Affaires indiennes et inuit pour venir en aide à un certain nombre de cas spéciaux et leur permettre d'accéder à l'éducation postsecondaire.

Des fonds de consultation totalisant 120 000 \$ ont été fournis à des bandes et à des associations autochtones pour appuyer des initiatives telles que l'Assemblée générale annuelle de la Nation dénée.

Un certain nombre d'importantes questions politiques - y compris la prestation d'un soutien aux immobilisations pour les bureaux des bandes, la taxation et le paiement de services sur des terres réservées à l'usage des Indiens - ont été reconnues, et les travaux portant sur l'établissement des politiques ont été entrepris avec le Gouvernement des Territoires du Nord-ouest et l'Administration centrale.

ANNEXE I

Etat financier récapitulatif

Tableau comparatif des dépenses et des recettes pour chaque programme en 1984 - 1985 et en 1985 - 1986.

(Les sommes entre parenthèses sont des recettes.)

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Dépenses budgétaires | ... | ... |
| ... | 1984 - 1985 | 1985 - 1986 |
| Dépenses de fonctionnement | ... | ... |
| Affaires indiennes et inuit | 268 527 326 \$ | 234 888 970 \$ |
| Affaires du Nord | 76 179 681 | 70 070 192 |
| Administration | 50 524 289 | 45 916 352 |
| Revendications des Autochtones | ... | 8 732 018 |
| Dépenses d'immobilisations | ... | ... |
| Affaires indiennes et inuit | 64 097 325 | 59 360 304 |
| Affaires du Nord | 26 816 337 | 18 618 045 |
| Subventions, contributions et autres paiements de transfert | ... | ... |
| Affaires indiennes et inuit | 1 155 186 583 | 1 269 241 647 |
| Affaires du Nord | 53 115 883 | 45 249 701 |
| Gouvernements territoriaux | 494 844 926 | 586 178 215 |
| Revendications des Autochtones | 62 900 583 | 36 737 633 |
| Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement | (1 132 623) | 942 722 |
| Total | 2 251 060 310 \$ | 2 375 935 799 \$ |

| | | |
|--|-----------------|---------------|
| Recettes | ... | ... |
| ... | 1984 - 1985 | 1985 - 1986 |
| Affaires indiennes et inuit | 13 589 168 \$ | 7 592 495 \$ |
| Affaires du Nord | 12 256 466 | 14 713 090 |
| Administration | 18 797 744 | 23 992 662 |
| Revendications des Autochtones | 1 436 997 | 5 347 235 |
| Total | 46 080 375 \$ | 51 645 482 \$ |
| Dépenses non budgétaires | ... | ... |
| ... | 1984 - 1985 | 1985 - 1986 |
| Prêts, dotations en capital et avances | ... | ... |
| Affaires indiennes et inuit | (1 789 377) \$ | 2 749 111 \$ |
| Affaires du Nord | (16 921 279) | (1 214 963) |
| Revendications des Autochtones | 4 461 616 | 14 726 359 |
| Administration | (5 409 996) | 3 647 408 |
| Total | (19 659 036) \$ | 19 907 915 \$ |

ANNEXE II

Publications du Ministère

Une importante responsabilité du Ministère est d'assurer auprès du public la diffusion de l'information relative à ses programmes et à ses activités, au moyen d'une documentation toujours actuelle. En raison de sa relation spéciale avec les Autochtones du Canada et des engagements qu'il a envers eux, le Ministère publie abondamment sur des sujets tels que les revendications, l'éducation et le développement économique des Autochtones. Devant être en mesure de répondre à des demandes régulières concernant l'origine, l'évolution et le style de vie contemporain des indiens et des Inuit au Canada, le Ministère garde en réserve une grande variété de publications décrivant les diverses cultures ainsi que les différents aspects de la transition culturelle des Autochtones.

La mise en valeur des ressources et l'environnement sont d'autres thèmes développés par des publications du Ministère. Des brochures et une affiche en couleur, distribuées par le Ministère, mettent en lumière le Nord et l'exploration nordique.

Un échantillon des titres de publications qui sont disponibles sur demande est donné ci-dessous. Pour obtenir plus de renseignements, écrire à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DU PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0H4

Publications disponibles

- En stock
- Un catalogue où sont énumérées les publications destinées au grand public et actuellement disponibles.
- Les Indiens du Canada
- La culture et l'histoire des Indiens du Canada, des origines à nos jours.
- Les Inuit
- La culture et l'histoire des Inuit du Canada, des origines à nos jours.
- Le Nord
- Information générale sur le Nord : le territoire, la population et l'actualité dans le Nord.
- En toute justice
- Exposé de la politique fédérale des revendications globales dans un contexte historique, ainsi que des lignes directrices pour la négociation des règlements et des avantages qui en découlent.
- Dossier en souffrance
- Exposé de la politique fédérale des revendications particulières, ainsi que des critères concernant la présentation, le traitement et l'évaluation des revendications, de même que les indemnisations. Études environnementales
- Liste de plus de 30 études publiées par la Direction générale de la protection de l'environnement du Nord.
- Filmographie
- Liste par sujet et description de films qui peuvent être empruntés à l'Administration centrale du Ministère, à Ottawa.

